FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1929 N°.....

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

par

Jacques DUHAMEL

Né le 8 Mars 1902 à Blois

Ancien externe des Hôpitaux de Paris

Essai sur le Rôle des Éléments paranoïaques dans la Genèse des Idées Révolutionnaires

Président : A. LEMIERRE

LIBRAIRIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE

MARCEL VIGNÉ

13, Rue de l'École-de-Médecine, 13

PARIS

1929

LE DOYEN . . . . . M. ROGER

I. — PROFESSEURS

Anatomie	ROUVIÈRE.
Anatomie médico-chirurgicale et chirurgie expérimentale	CUNÉO.
Physiologie	ROGER.
Physique médicale	STROHL.
Chimie médicale	DESGREZ.
Bactériologie	LEMIERRE.
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT.
Pathologie et thérapeutique générales	BAUDOUIN.
Pathologie médicale	CLERC.
Pathologie chirurgicale	N.
Anatomie pathologique	ROUSSY.
Histologie	CHAMPY.
Pharmacologie et matière médicale	TIFFENEAU.
Hydrologie thérapeutique et climatologie	Maurice VILLARET.
Thérapeutique	LOEPER.
Hygiène et médecine préventive	TANON.
Médecine légale	BALTHAZARD.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	MÉNÉTRIER.
Pathologie expérimentale et comparée	RATHERY.
Clinique médicale	CARNOT. BEZANÇON. ACHARD. Marcel LABBÉ.
Hygiène et clinique de la première enfance	LEREBOULLET.
Clinique des maladies des enfants	NOBÉCOURT.
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	H. CLAUDE.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GOUGEROT.
Clinique des maladies du système nerveux	GUILLAIN.
Clinique des maladies infectieuses	TEISSIER.
Clinique de la Tuberculose	Léon BERNARD.
Clinique chirurgicale	DELBET. HARTMANN. LEJARS. GOSSET.
Clinique ophtalmologique	TERRIEN.
Clinique urologique	LEGUEU.
Clinique d'accouchements	COUVELAIRE. BRINDEAU. JEANNIN.
Clinique gynécologique	J.-L. FAURE.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	OMBRÉDANNE.
Clinique thérapeutique médicale	VAQUEZ.
Clinique oto-rhino-laryngologique	SEBILEAU.
Clinique thérapeutique chirurgicale	Pierre DUVAL.
Clinique propédeutique	SERGENT.
Professeur sans chaire	MAUCLAIRE.

74184

II. — AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.

ALAJOUANINE	Neurologie et Psychiâtrie.
AUBERTIN	Pathologie médicale.
BENARD (Henri)	Pathologie médicale.
BINET	Physiologie.
BLANCHETIÈRE	Chimie biologique.
BROCQ	Pathologie chirurgicale.
BRULÉ	Pathologie médicale.
CADENAT	Pathologie chirurgicale.
CATHALA	Pathologie médicale.
CHABROL	Pathologie médicale.
CHEVALLIER	Pathologie médicale.
DE GAUDART D'ALLAINES	Pathologie chirurgicale.
DOGNON	Physique.
DONZELOT	Pathologie médicale.
ÉCALLE	Obstétrique.
FEY	Urologie.
GARNIER	Pathologie expérimentale.
GASTINAL	Bactériologie.
GATELLIER	Pathologie chirurgicale.
GIROUD	Histologie.
HARVIER	Pathologie médicale.
HOVELACQUE	Anatomie.
HUTINEL	Pathologie médicale.
JOANNON	Hygiène.
JOYEUX	Parasitologie.
LABBÉ (Henri)	Chimie biologique.
LAROCHE (Guy)	Pathologie médicale.
LEMAITRE	Oto-rhino-laryngologie.
LEROUX	Anatomie pathologique
LEVEUF	Pathologie chirurgicale.
LIAN	Pathologie mentale.
MERCIER (Fernand)	Pharmacologie.
MONDOR	Pathologie chirurgicale.
MOREAU	Pathologie médicale.
MOULONGUET	Pathologie chirurgicale.
MOURE	Pathologie chirurgicale.
MULON	Histologie.
OBERLING	Anatomie pathologique.
OLIVIER	Anatomie.
PIEDELIÈVRE	Médecine légale.
PORTES	Obstétrique.
QUÉNU	Pathologie chirurgicale.
RICHET Fils	Physiologie.
SÉZARY	Dermatologie et syphiligraphie.
VALLERY-RADOT (Pasteur)	Pathologie médicale.
VAUDESCAL	Obstétrique.
VELTER	Ophtalmologie.
VERNE	Histologie.
VIGNES	Obstétrique.

III. — AGRÉGÉS RAPPELÉS A L'EXERCICE
pour le service des examens

MM.	
BUSQUET	Pharmacologie.
GUÉNIOT	Obstétrique.
LEQUEUX	Obstétrique.
NEVEU-LEMAIRE	Parasitologie.
DEMELIN	Histologie.
ZIMMERN	Physique.

IV. — AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE ANNEXE
à titre permanent

MM.	
ALGLAVE	Clinique chirurgicale.
AUVRAY	Clinique chirurgicale.
CHEVASSU	Clinique chirurgicale.
LAIGNEL-LAVASTINE	Clinique médicale.
LE LORIER	Clinique obstétricale.
LÉRI	Clinique médicale.
MOCQUOT	Clinique chirurgicale.
PROUST	Clinique chirurgicale.
SCHWARTZ	Clinique chirurgicale.

V. — CHARGÉS DE COURS

MM.	
MAUCLAIRE, agrégé	Chargé du cours de chirurgie orthopédique chez l'adulte pour les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirmes adultes.
FREY	Stomatologie.
CHAILLEY-BERT	Education physique.
LEDOUX-LEBARD	Radiologie clinique.
WEILL HALLÉ	Puériculture.

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/essaisurlerolede0017vari

A MON PERE
LE DOCTEUR LOUIS DUHAMEL

dont la vie d'honneur, de dévouement et de travail m'est d'un précieux exemple.

A MA MERE

A MA FEMME

A MES BEAUX-PARENTS

A MA SŒUR ET A MON BEAU-FRERE

MEIS ET AMICIS

A Monsieur le Professeur A. LEMIERRE

qui a bien voulu me faire l'honneur d'accepter la présidence de cette thèse.

Respectueusement.

A MON MAITRE, LE PROFESSEUR AGRÉGÉ
LAIGNEL-LAVASTINE

qui m'a inspiré le sujet de cette thèse.

En témoignage de mon profond dévouement.

A MON MAITRE

MONSIEUR LE DOCTEUR L. VANNIER

Faible témoignage de ma très grande reconnaissance.

A MONSIEUR LE DOCTEUR VINCHON

dont les conseils m'ont utilement guidé.

AU DOCTEUR PAUL CHAVANON

au nom de notre vieille et solide amitié.

A MES MAITRES DANS LES HOPITAUX :

1920-1921. — Monsieur le Professeur F. WIDAL (*in memoriam*).

M. le Professeur H. HARTMANN.

1921-1922. — Monsieur le Professeur A. BROCA (*in memoriam*).

Monsieur le Docteur J. HALLÉ.

EXTERNAT

1922-1923. — M. le Professeur H. HARTMANN.

1923-1924. — Monsieur le Professeur Agrégé LAIGNEL-LAVASTINE.

Monsieur le Docteur Israël DE JONG (*in memoriam*).

1924-1925. — Monsieur le Docteur DE MASSARY.

1925-1926. — Monsieur le Docteur LESAGE.

Monsieur le Docteur LE LORIER.

1927. — Monsieur le Professeur Agrégé LAIGNEL-LAVASTINE.

Essai sur le rôle des éléments paranoïaques dans la genèse des idées révolutionnaires

La constitution paranoïaque est à l'ordre du jour. Des ouvrages récents l'ont bien décrite en quelques monographies imagées, vivantes, claires. La conception actuelle bien que simple et rationnelle, recule énormément les limites d'une psychose, jusque-là tenue pour rare. Le grand délire d'interprétation, jadis tant bien que mal incorporé à une foule de cadres nosologiques plus ou moins fragiles, est devenu le stade ultime, relativement rare, d'une psychose banale méconnue jusqu'alors. Sur cette conception l'accord semble fait. En un point cependant couve une discorde. Isolée, débarrassée des psychoses hallucinatoires, décelée dans ses manifestations les plus bénignes, la constitution paranoïaque s'est rapprochée tellement de certains types normaux, que son diagnostic dans ses formes frustes est devenu singulièrement ardu; et l'on pourrait sans doute accuser certains auteurs de prodiguer un peu cette étiquette. Il n'est point

indifférent de taxer à la légère un malade, d'une psychose réputée dégénérative, antisociale, incurable.

Aussi, prévoyons-nous d'emblée une critique grave qui vise l'ensemble de ce travail. N'est-il pas prématuré d'aller rechercher au milieu d'événements, chez des personnages historiques, les traces d'une tare encore mal délimitée? En semant un doute sur l'intégrité psychique de certains personnages que d'aucuns révèrent encore, ne risquons-nous pas d'être accusé de légèreté?

Nous n'avons cru devoir passer outre à cette objection qu'après une documentation approfondie; et c'est parce que notre conviction est ferme, que nous croyons pouvoir exposer cette thèse qui traite d'une époque dont personne, à notre connaissance, n'a parlé sans quelque passion. Sans espérer mériter un tel éloge, puisqu'au surplus il est bien difficile, par définition, d'être impartial lorsqu'on soutient une thèse, nous nous efforcerons d'écrire sans parti pris cet essai, dont l'écueil est d'appliquer à l'époque la plus discutée de notre histoire, une donnée psychiâtrique encore imparfaitement définie.

En premier lieu, il est nécessaire de préciser ici ce qu'on entend actuellement par constitution paranoïaque.

Nous étudierons en second lieu les idées paranoïaques collectives, qui, dans la Révolution Française, comme dans toute révolution, n'ont pas manqué : cette partie constituera en somme l'étude de l'influence des éléments paranoïaques sur le *milieu* révolutionnaire.

Nous avions projeté ensuite, de rechercher dans les observations de la Salpétrière et de Bicêtre quelques cas de Paranoïa indéniable, aggravés par les événements de l'époque. Or en compulsant la masse des admirables observations laissées par Pinel et par Esquirol, nous n'avons trouvé à notre grande surprise que quelques cas de paranoïa rapportés d'ailleurs très succinctement. La raison de cette lacune nous apparaît assez clairement; le type paranoïaque de description récente, se rapproche assez dans certains cas des types normaux, pour que, à une époque aussi troublée que l'époque révolutionnaire, cette différenciation n'ait point été faite. Des malades plus évidents peuplaient les asiles, et si nous n'y trouvons pas de paranoïaques, c'est tout simplement qu'ils étaient dans la rue. En conséquence, nous terminerons cette thèse en décrivant trois cas de panaroïa typiques mais de gravité différente : Saint-Just, Robespierre et Marat.

La constitution paranoïaque

Le terme de paranoïa (νοέω = je pense. παρα = à côté) est exact mais trop général : il pourrait désigner toutes les psychoses. En fait, on entend actuellement sous ce vocable, la seule psychose d'interprétation évoluant ou non vers le grand délire interprétatif, sans hallucinations ni affaiblissement intellectuel. On admet également que cette psychose, d'origine dégénérative, est incurable, et susceptible d'évoluer plus ou moins rapidement suivant les circonstances, le milieu ambiant, enfin et surtout le degré de prédisposition.

Ce qui caractérise le groupe paranoïaque, c'est une vanité, un orgueil, un amour-propre pathologiques. De cette tare dérivent d'autres anomalies.

Si nous pouvons tenir pour évidente la remarque de M. Bernard Grasset :

« On peut pencher à croire que la plupart des êtres de quelque valeur croient à la supériorité de leur propre intelligence. La raison en est que nous ne pouvons juger de l'intelligence des autres qu'avec la nôtre, et que nous

sommes tout naturellement portés à considérer les manières de comprendre différentes de la nôtre comme des infériorités » (1), nous pouvons admettre également que ce travers banal est aisément corrigé chez l'homme bien équilibré par un minimum d'observation — au besoin d'expérimentation. Telle n'est pas l'évolution du paranoïaque : soutenu par une profonde estime de soi, il peut, sans hésiter faire fi des opinions adverses, négliger les personnalités qui l'entourent, nier les plus notoires évidences : il juge donc faussement.

Pourvu d'une telle personnalité, pensant vrai ou faux mais fortement, agissant de même, le paranoïaque s'il ne manque ni de force ni de persévérance peut dominer ses contemporains. Il les subit plus souvent, et paie cher les froissements, les heurts qu'il provoque sans cesse. Devenu ainsi méfiant, hostile, il s'isole rapidement et réalise bientôt le type le plus parfait de l'inadapté social. Nous pouvons donc dire avec M. Genil Perrin que le paranoïaque « est un vaniteux, un aigri, un esprit faux et un solitaire parmi les hommes ».

Historique

Cette conception est récente et l'histoire de ses avatars nosologiques doit être résumée rapidement.

Tout d'abord, l'histoire des psychoses interprétatives, se borna longtemps à la forme ultime qui mène le

(1) Bernard GRASSET : **Remarques sur l'Action.**

malade à l'asile : le grand délire d'interprétation. Depuis l'antiquité jusqu'à Pinel inclus, ce délire fut classé dans le groupe des mélancolies ou délires partiels renfermant des malades qui, normaux dans leurs jugements excentriques, délirent uniquement lorsqu'il s'agit d'eux-mêmes. Avec Esquirol, ce groupe fut scindé en monomanies expansives et dépressives. Les premières forment un groupe encore confus dans lequel cet auteur place des psychoses nettement hallucinatoires à côté d'interprétants indiscutables comme certains faux dauphins, comme don Quichotte.

Jusqu'ici aucun effort ne semble avoir été fait pour rattacher ce délire interprétatif à un syndrome évolutif quelconque ; à plus forte raison n'est-il pas question de constitution.

En 1872, Jules Falret puis Magnan décrivent un syndrome, délire systématisé de persécution de Falret, délire chronique de Magnan, où l'on voit évoluer un malade depuis les interprétations simples jusqu'au délire fixé ou même à la démence, en passant par le stade des interprétations délirantes, mais aussi par le stade hallucinatoire.

C'est aux Allemands, et en particulier à Kraft-Ebing, à Kraepelin que revient le mérite d'avoir séparé le délire évolutif interprétatif [paranoïa combinatoria], du délire avec participation hallucinatoire et affaiblissement intellectuel plus ou moins marqué [paranoïa hallucinatoire].

La description en France de la psychose hallucinatoire chronique de Gilbert Ballet, de la psychose systématisée progressive de Régis, éclaire encore la question en éliminant définitivement de la paranoïa tout syndrome hallucinatoire.

Les Italiens enfin mettent en relief la constitution paranoïaque. Morselli et Buccola, Amadei et Tonnini, Tanzi et Riva en 1889, présentèrent la paranoïa comme une maladie constitutionnelle évoluant parfois vers le délire non hallucinatoire, mais souvent fixée dès l'enfance, fréquemment compatible avec une existence d'apparence normale, fondamentalement incurable, d'origine dégénérative. C'est cette conception que développeront, approfondiront, renforceront les auteurs contemporains parmi lesquels Sérieux et Capgras, et plus récemment MM. Montasut et Genil-Perrin.

Une telle conception est remarquable parce que, en introduisant dans l'étude de la paranoïa la notion de constitution, elle en modifie totalement l'aspect. Base de l'antique médecine, cette notion longtemps oubliée (1), est reprise actuellement par les psychiâtres du

(1) Les médecins prépastoriens tenaient pour fondamentale la notion de constitution; on la trouve définie et ces termes dans le dictionnaire Dechambre Duval et Lereboullet « état général de l'organisme résultant des prédispositions natives des différents systèmes, appareils et organes, qui le constituent ». Avec l'ère microbienne s'atténua l'importance de cette notion que traduisait si bien le vieil adage affirmant qu'il n'y a pas de maladies, mais des malades. La clarté, la précision, la simplicité scientifiques, appliquées à la biologie tendaient à faire admettre la possibilité d'une médecine moins complexe et l'on put croire un instant que tout malade ayant sur ses amygdales du bacille

monde entier; elle désigne un état permanent, immuable, congénital, susceptible de caractériser un individu, ou, et c'est ici le cas, une catégorie d'individus présentant les mêmes vices, les mêmes tares. Il s'agit, non d'une maladie, mais d'une véritable infirmité psychique, dont la cause est discutable mais permet toutes les hypothèses.

Si certaines constitutions, telles la constitution perverse, la mythomanie peuvent être rattachées à la théorie lombrosienne de la dégénérescence, d'autres, telles les constitutions émotives, cyclothymiques, se rattachent plus probablement à des troubles sympathiques, ainsi que tendent à l'établir les travaux de notre maître M. Laignel-Lavastine, de MM. Claude, Tinel, Santenoise. D'autres enfin, telles la constituntion paranoïaque, la constitution schizoïde ne semblent pas, dans l'état actuel de nos connaissances, devoir être rattachées avec certitude à un syndrome quelconque (1).

---

de Löffler, devait fatalement être atteint de diphtérie. La clinique n'ayant malheureusement pas sanctionné rigoureusement ces données, on en vint à multiplier à l'infini les races, les variétés, les modalités, de microbes, à décrire en somme, qu'on nous passe l'expression, des constitutions de microbes. Il serait assez piquant de voir la médecine actuelle revenir peu à peu à la conception de jadis que certains, tels les homœopathes n'abandonnèrent jamais.

(1) On peut toutefois justifier l'origine dégénérative de la constitution paranoïaque de la façon suivante. Le paranoïaque est avant tout, nous le verrons tout à l'heure, un être profondément intolérant; or l'intolérance est une manifestation psychique incontestablement régressive. Nous la voyons en effet partout régresser avec les progrès de la civilisation, avec la culture plus approfondie des esprits. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la philosophie souriante du XVIII[e] siècle

Il n'en demeure pas moins qu'une constitution psychique doit être considérée comme une base, un canevas, un fond mental, sur lequel évoluera une psychose variable à l'infini dans ses détails, quoique constante dans ses grandes lignes.

Il est bien évident qu'un essai traitant des tendances paranoïaques d'une époque n'a que faire d'une description fastidieuse du grand délire d'interprétation. Notons toutefois qu'à ce stade ultime de son évolution, à ce stade d'où jamais il ne revient, qui ne s'atténue qu'à grand'peine dans la paix de l'asile, le paranoïaque conserve l'intégrité de son intellect :

« L'intelligence, disent Sérieux et Capgras (1), n'est en rien modifiée par l'apparition du délire. Il n'y a ni trouble de la conscience, ni confusion dans les idées, pas d'altérations générales des facultés syllogistiques; le sujet apprécie exactement les faits qu'il ne met pas en relation avec ses préoccupations morbides. Sa mémoire est fidèle : il n'a rien oublié des notions acquises antérieurement et sait en tirer parti; parfois même, il peut citer une foule de dates et de noms propres avec une rapidité, une précision voisines de l'hypermnésie, qui le séduisent lui-même...

... Abstraction faite des conceptions délirantes,

---

finissant, aux fureurs de l'Inquisition, ou bien encore les conceptions diplomatiques actuelles à la diplomatie des monarques nègres, ou des Carolingiens. Les peuples, en se civilisant tendent à s'unir, donc à se tolérer.

(1) Cités par M. Genil Perrin.

les jugements des interprétateurs restent sensés, leurs appréciations sont justes. Quelques-uns sont de fins observateurs, caustiques et ironiques, écrivant d'une façon agréable, parfois mordante. La capacité professionnelle reste entière; un de nos pensionnaires continue à diriger une importante maison d'industrie, on le consulte chaque fois qu'il s'agit de prendre une décision. Certains sont capables d'acquérir des notions nouvelles; ils apprennent la jurisprudence, la mécanique, les langues étrangères, font des travaux scientifiques et littéraires. »

Cette supériorité intellectuelle n'est pas rare. Associée aux autres caractères fondamentaux du paranoïaque, elle contribue à faire de lui souvent un meneur d'hommes; ajoutez à cela que le paranoïaque ne doute jamais de lui-même, et vous aurez l'étoffe d'un conducteur de peuples. Enfin, s'il est exact que la plupart du temps le paranoïaque est un être hargneux, vindicatif, combattif, processif, il n'en demeure pas moins que certains sont capables de sentiments affectifs étendus, voire même excessifs, dont ils ne manquent pas de tirer grande satisfaction : tels sont les paranoïaques mystiques, qui dans leur réalisation supérieure, dans leur parfait épanouissement, constituent les réformateurs, voire certains prophètes.

Mais, s'il n'est pas impossible de trouver parmi les grands mystiques, les grands réformateurs, des sujets indiscutablement délirants, c'est parmi les petits paranoïaques, ceux que rien ne permet de considérer comme

dangereux, parmi les « bovaryques », les processifs, les persécutés, les fauteurs de scandales, les revendicateurs de toute espèce, les pamphlétaires de tout poil, parmi les hypocondriaques interprétateurs autothérapeutes, parmi les inventeurs et les autodidactes, les méconnus, les érotomanes et les jaloux, les mystiques, les utopistes, les anarchistes, les régicides, que nous allons voir se développer, s'amplifier, se coordonner, les éléments cardinaux de la constitution paranoïaque.

Ces éléments primaires en se combinant, s'intriquant, arrivent en effet à créer une série de caractères secondaires communs à la majorité des paranoïaques. Désireux d'accroître ses connaissances afin d'étayer son autorité, mais trop présomptueux pour douter de sa puissance d'assimilation, le paranoïaque s'attaque volontiers à toutes les connaissances humaines, frôle toutes les sciences, entame tous les arts, accumule les brochures de vulgarisation mais ne digère rien, n'approfondit rien, et réalise bientôt le type parfait de l'autodidacte, dont Bouvard et Pécuchet demeurent la plus magnifique illustration.

Celui-ci, après s'être frotté un peu rudement à ses concitoyens, s'isole, s'enferme dans un renoncement hautain, méprise l'argent, les plaisirs, les honneurs même, et chante les charmes de la nature sauvage que seul il peut comprendre : ainsi Rousseau, Raimbaud, et bien d'autres.

Tel autre, plus dangereux, est atteint de philanthropie, d'altruisme morbide. Idéaliste, mais peu réalisateur

ne tenant guère compte de la psychologie des individus et des foules, il échoue le plus souvent, mais peut faire des adeptes plus dangereux que lui : tel le Père Enfantin à la recherche du Messie femelle... et qui trouve des prosélytes!

Ridiculisé, bafoué, il reporte souvent son affectivité sur les animaux : on dit que le Conventionnel Couthon assistait aux séances les plus dramatiques en caressant un lapin blanc qu'il aimait par-dessus tout.

Esprit sans mesure, le paranoïaque zoophile ne peut parfois se résoudre à manger de la chair d'animaux sacrifiés : il devient aisément végétarien.

Mais un type est dangereux, antisocial, redoutable au premier chef : c'est le fanatique. Combinaison de l'idéaliste passionné et du revendicateur hyperactif, il est l'élément constitutif de ces psychoses collectives ou individuelles, qui depuis l'Inquisition jusqu'à la Terreur en passant par les guerres de religion ont fait couler dans le monde tant de sang :

« Leur passion froide pour la justice, écrit M. Dide, se développe avec une rigueur qu'ils supposent mathématique; et pour atteindre leur idéal, ils brisent toutes les résistances, détruisent tous les obstacles, et considèrent toute opinion contraire à leur doctrine comme une manifestation malfaisante, criminelle même, et qui mérite la mort. »

---

(1) DIDE : **Les Idéalistes passionnés.**

Ce fanatique, qui tue pour une idée, nous allons le rencontrer à toutes les époques de la Révolution, et les personnages dont l'étude termine cet essai, en sont trois types sans défaut.

Le milieu

L'orgueil et la méfiance

dans les milieux révolutionnaires

Afin de peser avec exactitude ce qui, à l'époque révolutionnaire fut normal ou morbide, il importe de se mettre en garde contre une grave erreur d'interprétation. L'époque la plus dramatique, la plus convulsée de notre histoire, ne peut être jugée par un homme du XX^e^ siècle avec le bon sens un peu nu, la tendance aux réalisations matérielles, qui caractérisent notre époque. Si parmi nous vibrent encore quelques idéalistes impénitents, les grandes masses modernes confortablement assises sur les principes sociaux qu'établirent nos ancêtres, semblent avoir abandonné pour un temps les luttes d'idées dont la réalisation pratique n'est pas évidente; et si nous vivons au siècle des somnambules, il est vraisemblable que les prophètes ne font pas recette. Notre époque, comme les autres, a sa mentalité propre avec laquelle,

si nous n'y prenons garde, nous fabriquons nos opinions sur les générations passées, dans leurs manifestations politiques, sociales, aussi bien qu'artistiques. A Rome, aux fêtes de la Volupté, les courtisanes se formaient en procession au son de la trompette et magnifiquement nues, dans un décor d'une richesse inouie; cela n'est guère assimilable pour ceux auxquels les cortèges de carnaval et le cinématographe procurent des visions d'art suffisantes.

Beaucoup d'actes révolutionnaires risquent, si nous les jugeons de sang-froid, de nous paraître anormaux, qui furent alors jugés très rationnels par les esprits les plus mesurés.

Le plus effroyable de tous, la Terreur, ne fut peut-être qu'un réflexe défensif comme on en trouve dans toutes les Révolutions. [L'Etablissement de la République Soviétique vient d'en fournir un excellent exemple]. Le péril extérieur doublé de la guerre civile troublant les esprits, il put sembler logique de massacrer à peu près sans jugement une foule de suspects dont l'innocence, en toute autre circonstance, eut paru évidente. Envisagée sous cet angle, cette réaction antisociale au plus haut chef peut être rapprochée des réactions morbides des paranoïaques. Entouré d'ennemis, environné de dangers que son imagination grossit, le délirant interprétatif s'attaque en règle générale à ses proches. L'observation est classique du persécuté devenu pour les

siens un objet de terreur, à la suite de vexations, de déceptions extrinsèques.

Dans un ordre d'idée tout différent, on pourrait peut-être, reprenant l'hypothèse de G. Le Bon, assimiler la Terreur à une persécution religieuse. Nous verrons tout à l'heure combien sont nombreux les points de contact entre les clubistes révolutionnaires, Jacobins ou Cordeliers, et les mystiques les plus purs. Or, la persécution religieuse, qui suppose une certitude assez forte pour décider la mort au nom d'un principe théorique, ne peut-elle pas être considérée, à une époque aussi civilisée que le XVIII^e^ siècle, comme un acte régressif?

Au temps des guerres de Religion où l'on s'entretua pour un idéal qui ressemble en somme à l'idéal jacobin, de tels débordements semblent plus excusables qu'au XVIII^e^ siècle. La Terreur nous paraît plus monstrueuse que l'Inquisition; de même en l'an 2000 la guerre de Cent ans paraîtra plus justifiable que la guerre de 1914-1918; car il faut espérer que les hommes de cette époque auront laissé la guerre au pays des Zoulous.

En tenant compte ainsi de l'ambiance, nous allons examiner les tendances proprement paranoïaques qui dominèrent la Révolution. Il va sans dire que les idées, origines de ces tendances, qui furent admises, soutenues, exaltées, par des gens pourvus d'un parfait bon sens, ne permettent nullement de mettre en doute l'intégrité mentale de tous leurs panégyristes. Pendant la Révolution, ce ne sont pas les individus qui sont anormaux,

(nous verrons tout à l'heure que jamais les asiles ne furent moins remplis) mais les foules (1). Or ces foules furent menées par quelques individualités puissantes, et c'est parmi ces chefs que nous trouverons quelques beaux types de paranoïaques. C'est à eux qu'il faut remonter pour comprendre comment des idées, des théories, des principes, rigoureusement justes à l'origine, purent être déformés jusqu'au grotesque ou à l'inhumain, comme quoi ces caricatures de théories furent admises, absorbées par la foule servile, pourquoi enfin cette foule agissant par contagion de masse, put faire dire les pires absurdités, commettre les actions les plus folles, à des gens pleins de bon jugement (2).

Ceci admis, nous examinerons rapidement, en nous aidant de citations nombreuses (il faudrait des volumes pour analyser profondément la crise paranoïaque révolutionnaire, en suivre le développement depuis 1790 jusqu'à l'apothéose en 1793 vers la fête de l'Etre suprême), les idées paranoïaques de la Révolution.

---

(1) Une preuve en est l'attitude étrange des partis du centre. Cette masse qui constitua le Marais des assemblées révolutionnaires ne joue nullement le rôle modérateur qu'on pourrait attendre d'elle. Bien au contraire, c'est elle qui vote les motions les plus violentes. Robespierre le sait bien, qui, vers la fin de son règne, ne s'adresse guère qu'aux gens du centre.

(2) Témoin Danton, avocat au conseil du Roi, esprit juridique, orné, averti du danger des utopies. Ce même Danton, entraîné par la contagion, déclenche les violences de la foule quand il est au milieu d'elle.

Essai de Classification

Il n'est guère possible de recourir à une classification dans le temps. La période de la Révolution qui nous intéresse est limitée. Dès le 9 Thermidor, la phase sanguinaire s'estompe : un paranoïaque qui ne fait plus couler le sang lorsqu'il a atteint le pouvoir avec en son âme l'idée fixe de réforme sociale, n'est plus un paranoïaque. Avec le Directoire, on commence à déporter et à tuer rationnellement, par intérêt, par politique bien entendue. On ne massacre plus, comme au temps de la loi de Prairial des enfants ou des vieillards plus ou moins inconscients ou irresponsables. La crise est bien finie, au jour où l'on cesse de ne balancer qu'entre la Liberté et la Mort, au jour où partout on remplace l'expression « Mort » par un terme beaucoup plus bénin, moins compromettant, comme « la Bonté », l' « Humanité » ou tout autre concept philosophique. Ce qui nous intéresse avant tout, c'est la grande époque jacobine, celle où tout le pays grisé par ses premiers succès, affolé par la crainte de tout perdre, saisi de la plus grande folie sanguinaire de notre histoire, appela à lui les peuples, prétendit détruire les rois, remplacer le Dieu des chrétiens par celui des Français, transformer le monde, créer une ère nouvelle.

Pour réaliser un tel idéal, les chefs de la Révolution ont parcouru tout le champ de la pensée. Aussi,

est-il pratique, mais imparfait, de classer comme nous allons le faire les tendances paranoïaques de la Révolution française en philosophiques, sociales, politiques et religieuses.

a) De la part des éléments paranoïaques dans la genèse des idées philosophico-sociales révolutionnaires

Ces éléments ont servi soit de base, soit de point de départ aux théories révolutionnaires.

La philosophie sociale révolutionnaire n'est autre qu'une tentative d'application stricte des principes énoncés par Jean-Jacques Rousseau dans le *Contrat Social.*

Celui qui fut le père spirituel de la Révolution Française, est considéré aujourd'hui par tous les psychiâtres, comme le plus remarquable des écrivains paranoïaques, au point que les ouvrages traitant cette question citent à chaque page des extraits des Confessions. On connaît l'ensemble de ce système qui repose sur l'axiome le plus faux qui soit, celui de la bonté humaine.

« Le principe fondamental de toute morale sur lequel j'ai raisonné dans mes écrits, disait Rousseau, est que l'homme est un être naturellement bon, aimant

la justice et l'ordre ». [Tendance à considérer ce qui devrait être comme ce qui est. Mentalité pré-logique de Lévy-Bruhl].

Nous croyons aujourd'hui que cet homme primitif ne différait guère de la brute et que cette brute, doit encore être fortement enchaînée par tout un système de lois, de coutumes et de préjugés, pour ne point se manifester trop souvent.

Les Conventionnels eurent le tort de croire l'homme créé bon, devenu mauvais. En fait, s'il n'est pas devenu bon, il en a au moins aujourd'hui très superficiellement l'apparence.

L'homme est sorti parfait des mains du Créateur. Les premières sociétés furent des modèles, altérés plus tard par la civilisation : tel est le principe fondamental du catéchisme jacobin; à celui-ci, viennent s'ajouter quelques autres théories, plus proprement révolutionnaires, dictées par cette idée que rien n'est impossible à un gouvernement fort et bien soutenu; ces peuples que la civilisation a corrompus, sont aisément séparables du passé, une société peut être refaite de toutes pièces avec des institutions. Le passé est un tissu d'erreurs, la Révolution fera mieux : nouvelle religion, nouveau calendrier, ère nouvelle, etc...

Pour faciliter ces transformations, il convient d'admettre que tous les hommes étant semblables « une bonne loi doit être bonne pour tous les hommes, comme

une proposition de géométrie est vraie pour tous » (Condorcet).

Personne ne doute au surplus de la puissance des lois et institutions. « Nous pourrions, si nous le voulions, changer la Religion, mais nous ne le voulons pas » dit Grégoire à la Tribune de la Législative, sans soulever la moindre observation.

Enfin cette croyance en la valeur absolue des grands principes révolutionnaires est une croyance totale, irréductible, inaccessible au raisonnement, et cela est d'autant plus nécessaire qu'elle succède au « Droit Divin » dont elle doit conserver tout le prestige.

« Pour les fantômes de sa cervelle raisonnante, écrit Taine, le Jacobin est plein de respect; à ses yeux ils sont plus réels que les hommes vivants, et leur suffrage est le seul dont il tienne compte... »

Cette révolution qu'ils vont faire au nom de tels principes, les Conventionnels n'en méconnaissent ni les difficultés, ni l'importance. Bien au contraire ils exagèrent les périls à vaincre : pas de hauts faits dans l'histoire qu'ils ne puissent atteindre ou dépasser, pas de peuples célèbres dont ils ne puissent égaler les vertus (1), pas d'hyperbole excessive à leur endroit.

---

(1) Ils prirent constamment pour exemple la République Romaine au point que les prénoms révolutionnaires sont des noms de Romains célèbres, et que le peintre David et ses élèves iront rechercher leurs modèles dans les œuvres romaines.

Le Girondin Fauchet écrit dans le *Journal des Amis :*

« L'ancien monde touche à son terme, il va bientôt achever de se dissoudre; un second chaos doit précéder la création nouvelle. Il faut que les éléments de la nature sociale se mêlent, se combattent, se confondent, pour faire éclore la société véritable. C'est la guerre universelle qui va enfanter la paix de l'univers, c'est l'entière dissolution des mœurs qui va créer la vertu des nations, c'est le malheur de tous qui va nécessiter le bonheur général. Nous sommes au moment le plus terrible de la crise de l'humanité ».

C'est Danton qui s'écrie à la tribune de la Convention le 10 mars 1793 :

« Voyez, Citoyens, les belles destinées qui vous attendent! Quoi, vous avez une nation entière pour levier, la raison pour point d'appui, et vous n'avez pas encore soulevé le monde!.. »

La Convention elle-même qui ordonne l'impression le 27 février 1793 de cette adresse :

« Allez, représentants d'un peuple invincible, continuez votre illustre carrière. Déjà les vertus du Sénat Romain s'éclipsent devant vous. Loin de votre sein toute modération dangereuse, la fermeté fut toujours le partage des vrais Républicains. Vous avez détruit

un roi, un tyran; ce trait sublime vous fait passer à l'immortalité ».

Enfin le poète qui exalte les vertus du pays :

Soleil qui parcourant ta route accoutumée
Donnes, ravis le jour, et règles les saisons,
Qui, versant des torrents de lumière enflammée
Mûris nos fertiles moissons,

Feu pur, œil éternel, âme et ressort du monde
Puisses-tu des Français admirer la splendeur!
Puisses-tu ne rien voir en ta course féconde
Qui soit égal à leur grandeur.

Que les fers soient brisés, que la terre respire,
Que la raison des lois parlant aux Nations
Dans l'Univers entier fonde un nouvel empire
Qui dure autant que tes rayons.

Que des siècles trompés le long crime s'expie,
Le ciel pour être libre a fait l'humanité,
Ainsi que le tyran l'esclave est un impie,
Rebelle à la Divinité.

(Chant du 14 juillet. J.-M. CHÉNIER, 9e strophe).

Or ces idées ne sont pas propos de fantaisie, discours en l'air, bulles de savon. Non point : comme le paranoïaque, le bon Jacobin, le pur sans culotte, com-

prennent fort mal la plaisanterie et ne sourient jamais lorsqu'il s'agit de leurs convictions. Dès leur avènement, les clubistes Jacobins, Cordeliers, tous les « crânes bourrés » de la révolution, tous les humanitaires en délire, vont tenter la mise en pratique immédiate de ces axiomes, sans redouter, sans même envisager un échec possible, puisqu'en eux parle la Raison.

A cette conception, ils n'ont pu parvenir qu'après une longue préparation : elle fut l'œuvre des « sociétés de pensée » où l'on répandait parmi la bourgeoisie à demi cultivée les principes du Contrat Social. A la suite de son auteur, profond admirateur de la Raison, on en vient à faire de cette qualité purement humaine une entité métaphysique. On ira même bien plus loin encore le jour où sera fondé le culte de la Raison.

Pour l'instant il s'agit d'appliquer le programme jacobin basé sur la doctrine de J.-J. Rousseau : Aliénation totale de chaque individu à la communauté... « chacun se donnant tout entier, tel qu'il se trouve actuellement, lui et toutes ses forces, dont les biens qu'il possède font partie » (1).

Armé de tels prémisses, le Jacobin ira loin. Représentant l'Etat, ayant en conséquence toute sagesse et tout pouvoir, il est logique que toute fortune disponible momentanément lui appartienne. Il s'approprie donc

(1) Il est à remarquer que ce principe ne fut jamais appliqué intégralement, les révolutionaires ayant conservé jusqu'au bout le sens très français de la propriété bourgeoise.

les biens du clergé, des guillotinés, des suspects, des émigrés. Logiquement, il mettra la main sur tous les objets de consommation, car en vertu du « droit de préemption « la République devient propriétaire momentanée *de tout ce que le commerce, l'industrie, l'agriculture ont produit et apporté sur le sol de France* » (1).

Développant son thème, le Jacobin dispose des personnes; il décide donc rationnellement et heureusement, vu les circonstances, la levée en masse — levée en masse non seulement des hommes susceptibles de se battre, mais de tous ceux qui devront les nourrir, les approvisionner, les administrer.

Se flattant de former les esprits, il exhorte les mères de famille à mener leurs filles aux séances des Sociétés populaires afin d'en faire de bonnes jacobines. Il les engage à parader dans les fêtes républicaines, choisit les plus belles pour personnifier la Raison ou quelque déesse antique; il existe même quelques cas [en pleine Terreur, disons-le] où de riches héritières furent désignées pour épouser des patriotes.

Pédagogue, le Jacobin soumet l'enfant à une éducation civique sélectionnée; théologien, il fonde une religion rationnelle; moraliste, il pénètre dans la vie privée, punit tel une Divinité, les vices et les péchés,

(1) Rapport de Barère, séance du onze brumaire an II.

taxe, emprisonne ou guillotine « *les indifférents, les modérés, les égoïstes* ».

Mais il ne suffit pas de pourchasser les vices, il faut, nouveau démiurge, refondre l'humanité, « régénérer les hommes ».

Ici, nous entrons en plein délire; laissons parler quelques bons Jacobins.

A tout seigneur, tout honneur. Robespierre ne propose-t-il pas à la Convention, le 5 février 1794, de « remplir les vœux de la Nature, d'accomplir les desseins de l'Humanité, de tenir les promesses de la Philosophie ». — Cela n'est déjà pas mal; mais, précisant sa pensée : « Nous voulons, dit-il, substituer la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire, à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'ingue, le génie au bel esprit, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux à un peuple aimable, frivole et misérable, c'est-à-dire toutes les vertus, et tous les miracles de la République à tous les vices, à tous les ridicules de la monarchie ».

Citons Saint-Just, qui veut créer un ordre de choses « tel qu'une pente universelle vers le Bien s'éta-

blisse, et que les factions se trouvent lancées tout d'un coup sur l'échafaud », qui affirme « faire la guerre à toute espèce de perversité »;

Baudot, qui prophétise, toujours à la tribune de la Convention « L'homme, obligé de s'isoler du monde et de lui-même, jette son ancre dans l'avenir et presse sur son cœur la Postérité innocente des maux présents »;

La Convention elle-même, qui le 2 germinal An II, met solennellement « la Justice et la Probité à l'ordre du jour » (1);

Carrier, qui plus expéditif et plein d'énergie, déclare : « Nous ferons un cimetière de la France, plutôt que de ne pas la régénérer à notre manière ».

Un cimetière! Voilà donc l'aboutissant logique de cet idéalisme sans frein.

Au plus fort de la Terreur, dans les jours qui précédèrent le 9 Thermidor, ce programme s'amplifia jusqu'à atteindre et même dépasser l'actuel Communisme. La lutte contre l'égoïsme, ennemi des doctrines égalitaires, atteint son acmé. Puisque ce vice commercial a poussé le paysan, le marchand, à préférer stocker sa marchandise plutôt que d'accepter l'honnête monnaie républicaine [les assignats, alors en pleine décadence], surveillons-le, taxons-le : un bon patriote doit toujours vendre, même à perte.

---

(1) Il est vrai que de nos jours on a inventé la « Semaine de Bonté ».

Cet égoïsme, nous le retrouvons dans chaque province française dont on a voulu faire une petite patrie, sous le nom de fédéralisme. Tuons le fédéralisme, avec ses partisans. Et voici, tout signé, l'arrêt de mort des Girondins.

Puisque le Français est un homme libre, éloignons de lui la superstition, c'est-à-dire, en l'espèce, la tradition catholique, remplaçons-la par un concept philosophique, et, corollaire, supprimons le vieux calendrier. Le Jacobin est assez grand pour fonder une ère nouvelle, où seront glorifiés tous les principes républicains, où les saints désuets seront remplacés par des légumes, des instruments aratoires, ou des engrais naturels (1).

On décide que l'éducation des enfants sera faite aux frais, et sous le contrôle rigoureux de l'Etat; on institue le tutoiement égalitaire; on projette l'unification du costume. Point de différence entre domestiques, ouvriers et patrons : « Celui qui travaille pour un citoyen est de sa famille et mange avec lui ».

R. Saint-Etienne, Varlet, proposent en janvier 1793, des lois limitant, égalisant les fortunes. Ils ne sont pas suivis; mais Hébert, Marat, recommandant de faire rendre gorge aux accapareurs, sont merveilleusement obéis. [Sac des épiceries, des chalands]. La loi du 10 juillet 1793 ordonne que les biens communaux soient divisés par tête, afin, ajoute la loi du 22 floréal

(1) Cf. Dauban et les almanachs révolutionnaires.

An II, « que nul ne soit étranger dans la terre qui l'a vu naître... » La municipalité de Chalignac nomme des commissaires « pour se transporter chez tous les citoyens de ladite commune et faire le mesurage de leur consommation ». Celle de Lyon décrète le 24 brumaire An II que 1° « tous les citoyens infirmes, vieillards ou indigents, seront logés, nourris, vêtus, aux dépens des riches de leurs cantons respectifs. 2° *Les signes de la misère seront anéantis.* 3° La mendicité, l'oisiveté sont également proscrites, tout mendiant ou oisif sera incarcéré... » et conclut en imposant aux riches une taxe « *proportionnelle à leur fortune et à leur incivisme* ».

Toujours au nom de ce quasi dogme d'infaillibilité, la Convention glorifie des journées comme les journées de septembre, le 31 mai, que la postérité jugera sévèrement. Elle approuve certaines scènes d'iconoclastie populaire, nomme des commissaires fanatiques comme Chaumette qui propose, sans être suivi d'ailleurs, la destruction de la machine de Marly « invention du plus insolent des despotes », comme Fouché le futur ministre de Napoléon, qui, gagné par la contagion mentale, ou soucieux de soigner son civisme, propose dans la Nièvre de raser les clochers des églises parce qu'ils offensent l'Egalité!

Enfin la Convention, toujours pour les mêmes motifs fut une assemblée inflexible : nombreuses furent les délégations de femmes, de jeunes filles, d'enfants, qui vinrent à la barre demander la grâce de leurs proches,

condamnés souvent pour un motif futile : elles ne furent jamais, ou presque jamais exaucées.

En somme, nous avons été amené à faire remonter le programme philosophico-social de la Convention, à l'analyse de la mentalité jacobine :

« Selon le Jacobin, écrit Taine, la chose publique est à lui et à ses yeux la chose publique comprend toutes les choses privées : corps et biens, âmes et consciences; ainsi tout lui appartient. Par ce fait seul qu'il est jacobin, il se trouve légitimement Tzar et Pape. Peu lui importe la volonté réelle des Français vivants; son mandat ne lui vient pas d'un vote, il descend de plus haut, il lui est conféré par la Vérité, la Raison, la Vertu. Seul éclairé et seul patriote, il est seul digne de commander, et son orgueil impérieux juge que toute résistance est un crime. Si la majorité proteste, c'est parce qu'elle est imbécile ou corrompue; à ces deux titres elle mériterait d'être matée, et on la matera ».

Cet homme qui possède le vérité, qui a trouvé le secret du bonheur universel, la formule d'une vie harmonieuse, la pierre philosophale, la thérapeutique omnibus, physique, morale, sociale, la Raison en somme, son orgueil est immense et cela se conçoit. Tel Prométhée apportant aux hommes le feu de vie, il est en butte à toutes les puissances des ténèbres, à toutes les réactions de l'obscurantisme. Les circonstances qu'il a créées et

la psychologie de ses voisins font qu'il ne peut être que *défiant*. Pour accomplir les projets nés de son idée fixe, il ne peut réagir qu'en versant le sang : il est *antisocial* et *cruel*. Et cela à tel point qu'au maximum de la crise, vers la fin de la Terreur, la Révolution dévorera ceux qui ont le plus contribué à son triomphe, ceux qui l'ont soutenue, éduquée, imposée, aux jours difficiles de 89 : Danton fut guillotiné pour avoir montré sa tendance à l'apaisement.

Transformer un pays de fond en comble, supprimer tout ce qui l'a soutenu dans le passé, construire le cadre où il s'insèrera dans l'avenir, abolir ses coutumes, changer son idéal, poser en principe que tout est mauvais, ne rien conserver que la terre et le ciel, telle fut l'ambition jacobine. De grands despotes, Pierre-le-Grand, Frédéric, Cromwell, disposant de forces énormes, soutenus par les élites de leurs nations, ont péniblement et lentement accompli des réformes infiniment moins considérables. Le fait, pour un petit groupe de législateurs, d'avoir voulu imposer à un vieux pays, passablement maniaque et point tellement mécontent de son sort, un pareil bouleversement en quelques mois, à l'aide de quelques décrets, suppose un déséquilibre collectif notable, et ce déséquilibre est d'ordre paranoïaque.

b) De la part des éléments paranoïaques dans la genèse des idées politiques révolutionnaires

La Révolution fut donc au premier chef, une lutte désespérée menée par des théoriciens de bonne volonté mais à la vue courte, contre les lois banales mais immuables qui régissent l'évolution des peuples. Deux dogmes dominent la politique jacobine : l'un, la politique intérieure, c'est celui de la souveraineté du peuple, l'autre, la politique extérieure, c'est celui de la fraternité humaine (1).

Le premier a été chanté, célébré, sur tous les tons,

(1) Il est juste d'ajouter que ce dogme de la fraternité humaine ne fut considéré, par certains dirigeants, que comme un idéal à l'usage des foules. Danton, puis Robespierre, cherchèrent plus prosaïquement la neutralité puis l'alliance de l'Angleterre, au moyen de la vieille méthode diplomatique. Ces négociations furent tenues secrètes car elles exigeaient plus les calculs d'experts que les phrases sonores de l'éloquence parlementaire, mais leur échec n'entre point pour une part minime dans la haine que Robespierre et consorts vouèrent à Pitt.

et s'il est vraisemblable que cette souveraineté n'est qu'illusion, c'est une illusion qui dure : combien de politiciens contemporains appuient encore sur cette vieille corde? et combien d'historiens sincères ont propagé cette légende? Michelet « l'acteur principal c'est le peuple ». A. Cochin : « Cette foule sans chef et sans loi, l'image même du chaos, gouverne et commande, parle et agit pendant cinq ans, avec une précision, une suite, un ensemble merveilleux, etc... ». A. Aulard (*Manuel scolaire*) : « Journée du 20 juin : le roi renvoya les membres Girondins, Le peuple de Paris indigné, se leva spontanément, envahit les Tuileries; journée du 10 août : l'Assemblée législative n'osa pas le renverser, c'est le peuple de Paris aidé des fédérés des départements qui opéra au prix de son sang cette révolution nécessaire ».

Nous ne pouvons ici sans sortir de notre sujet développer les raisons qui militent contre la théorie du peuple souverain : les foules, instables et versatiles par nature, suggestionnables à volonté, esclaves d'un beau cavalier ou d'un brillant orateur, incapables d'exécuter un programme suivi, riches en éléments dégénérés, hyperactifs, qui font que toutes les révolutions passent par un épisode de massacres plus ou moins effroyables avant d'aboutir à une dictature, etc...

Nous voulons simplement souligner combien cette idée qui nous est devenue familière, est une idée dépourvue de bon sens.

Or, elle constitue l'armature de la politique jacobine et, si ce ne sont pas les Jacobins qui l'ont inventée, ils sont responsables de son prodigieux développement. « Nous ferons nous aussi des fêtes civiques dit Chaumette à la Commune; nous célébrerons le 10 août, le 31 mai, *le Peuple sera notre Dieu* il ne doit pas y en avoir d'autre ». En lui réside toute justice : « Braves bougres, écrit Hébert, qui composez le tribunal révolutionnaires, ne vous amusez donc pas à la moutarde. Faut-il donc tant de cérémonies pour raccourcir des scélérats que le Peuple a déjà jugés ». Et nous verrons, en étudiant Robespierre, quelle rôle énorme ont joué les panégyriques du peuple dans sa rapide et triomphale ascension.

Or, autant qu'il est possible d'apprécier de telles nuances psychiques objectivement et à distance, il semble bien que la grosse majorité des révolutionnaires encensa le peuple, non par calcul ni par crainte, mais avec conviction. Cette déférence pour le peuple, les Conventionnels l'ont en effet poussée juqu'à discuter avec lui, jusqu'à écouter chaque jour ses doléances, subir ses cortèges, parfois même, suivre ses conseils.

Ce n'est pas en effet la coutume la moins étrange de la Révolution que celle des délégations. A la barre des différentes assemblées et notamment de la Convention, défilèrent à peu près sans discontinuer des gens qui n'avaient le plus souvent rien à dire. Ils venaient là faire ronfler quelques phrases, répéter des lieux com-

muns, multiplier les professions de foi, sans souci d'interrompre, de gêner, d'exaspérer parfois les députés. Jamais ce besoin de palabres, commun à toute collectivité, ne fut plus accentué qu'à cette époque.

Le but véritable de ces délégations n'était, la plupart du temps, ni d'intimider l'assemblée, ni de modifier son attitude, mais plus simplement le plaisir de manifester un zèle civique louable, la joie d'avoir son nom ou celui de sa section inscrit au compte rendu de la séance et, partant, dans l'histoire.

Parfois, un but plus précis les guidait vers l'assemblée suprême : On vit par exemple nombre de sections venir dénoncer à la barre tel complot ourdi dans les ruelles sombres de son quartier, telle conspiration machinée dans certain pavillon inhabité suspect, tel banquet muscadin, telles agapes réactionnaires. Il y eut des maisons à factieux comme il y a des maisons à revenants, la peur et la défiance troublaient les cervelles : on vit d'inoffensives mystiques accusées de vouloir anéantir la République, telle l'aventure presque comique de la « Mère de Dieu » qui fut si bien exploitée contre Robespierre à la veille de sa chute (1).

Tout cela faisait perdre beaucoup de temps, sans autre résultat que de mettre en vedette la vanité de la

(1) Nous retrouvons là, nées sous l'état de siège presque permanent dans lequel vivait alors la capitale, les psychoses dites « obsidionales » dont la violence fut telle pendant le siège de Paris en 1870, qu'on peut leur reconnaître une part importante dans l'origine de la Commune.

foule révolutionnaire, son hyperactivité, son besoin d'agir, de s'agiter, de remuer n'importe quoi, au nom de n'importe qui, pourvu que cela se sache.

Un autre exemple de cette logorrhée : l'abondance et la pompe des discours révolutionnaires, non pas seulement des discours parlementaires, mais les harangues, les parades au coin de chaque rue, où l'orateur grimpé sur un tonneau, une charrette, un tréteau, exaltait les vertus civique, glorifiait le peuple, écrasait les factieux.

Il importe enfin de souligner la masse formidable des écrits révolutionnaires, l'abondance étrange des pamphlets, satires, saynettes politiques, aux titres évocateurs souvent enfantins comme celui-ci : « Grande visite de Mademoiselle République à notre Mère la France, pour l'engager à chasser de chez elle Madame Royauté, conversation très intéressante entre elles » (1) et tant d'autres du même goût:

L'enfant qui sent croître son intelligence et sa force manifeste une paranoïa physiologique et transitoire. La foule des révolutions, soudain devenue maîtresse de ses destinées agit de même.

Cette foule (2) qui manifeste ainsi son orgueil et

(1) Imp. Fievée, 1791.

(2) Il est bien évident que lorsque nous parlons de la foule révolutionnaire, nous désignons la foule active, c'est-à-dire les quelques milliers de personnages, toujours les mêmes, qui de 1789 à 1794 firent la Révolution. Il semble bien en effet que, sauf tout à fait au début, la grosse masse de la population parisienne ait observé les événements avec cet état d'esprit que l'on pourrait qualifier de neutralité bienveillante.

sa fausseté de jugement, nous allons voir aux jours sombres de 1793, son inadaptabilité sociale et sa méfiance s'exalter. La cause profonde de la Terreur est exprimée par cette phrase d'un des Triumvirs : « Ce qui constitue la République, c'est la destruction de tout ce qui lui est opposé ».

Evidemment, des événements politiques graves, révolte de la Vendée, de Toulon, de Lyon, des Cévenols contre la Convention, envahissement de nos frontières, ont déterminé cette crise. Mais ce qui en constitue la base, c'est la nécessité pour le gouvernement jacobin d'imposer ses vues théoriques par tous les moyens; on n'hésite pas en effet à recourir aux pires procédés : espionnage, basse police, diffamation, délation surtout, qu'on encourage sans pudeur. Le texte des assignats porte un décret qui punissant de mort le contrefacteur allèche d'une récompense le dénonciateur. Les têtes des suspects sont mises à prix; une fureur d'accusation, une vague de calomnie s'étend sur le pays, chacun soupçonne son voisin, interprète ses actes, surveille sa conduite; les dénonciations pleuvent dans les sections, on arrête les gens pour le motif le plus futile; le certificat de civisme devient la pièce la plus indispensable du dossier individuel. Avec le triomphe des sans-culottes, l'avènement du jacobinisme, la méfiance règne sur les Français.

Nous ne pouvons nous étendre, car le sujet est immense, sur les réactions antisociales de la politique

révolutionnaire. Des massacres de la rue, comme les émeutes de septembre, sont certainement dus à l'influence de quelques meneurs dégénérés, alcooliques plus ou moins sadiques : l'assassinat de la Princesse de Lamballe en est une preuve.

Il n'en est pas de même des exécutions du Tribunal Révolutionnaire dont le but bien déterminé est de poursuivre l'extermination des suspects; mais quels suspects! Rappelons le texte de la loi de Prairial, qui les définit ainsi :

« Ceux qui auront cherché à dissoudre ou à avilir la Convention Nationale; ceux qui auront abusé des principes de la Révolution; ceux qui auront répandu de fausses nouvelles, égaré l'opinion, empêché l'instruction du peuple, dépravé les mœurs, corrompu la conscience publique; enfin ceux qui, par quelque moyen que ce soit, attenteront à la liberté, à l'unité, à la sûreté de la République, ou auront retardé son affermissement ».

Une seule peine est prévue : la Mort. Nous connaissons le Français de la rue, du café, des foules, hâbleur et mécontent, enthousiaste et girouette, frondeur, fraudeur, plaideur et batailleur : une telle loi le conduit tout droit à l'échafaud; elle condamne à mort sans remède les commères, les concierges, à mort les stratégistes d'estaminet, les pourvoyeurs de parlottes politiques, à mort les clubistes et les politiciens de salon! Ce sont pourtant ces gens-là qui à la fin du XVIII[e] siècle

firent la Révolution; mais les temps sont changés et quiconque maintenant n'applaudit pas à tout rompre aux faits et gestes du gouvernement, est tenu pour suspect et traité comme tel.

C'est-à-dire qu'on le guillotine, car il n'y a pas de châtiment assez grave pour celui qui ose critiquer les dogmes en vedette. C'est une chose remarquable que le Tribunal révolutionnaire ne connut pas de mesures moyennes. Ceux qu'il jugea furent acquittés, rarement, ou guillotinés, presque toujours, sans que soit pris en considération leur âge, leur responsabilité, leur culpabilité réelle : témoin le complot des prisons, les amalgames, et tant d'autres dénis de justice qui comblèrent le jardin de Picpus.

On ne s'en tint pas aux individus, des collectivités, des villes, furent condamnées. La destruction de Lyon et de Toulon est un épisode remarquable des réactions antisociales de la Convention : si ces décrets renouvelés de l'antique ne furent point intégralement exécutés, c'est qu'il faut longtemps pour détruire une grande cité, et que les gouvernements sont éphémères. Mais quelles paroles de haine contre les cités rebelles! « On s'aperçoit aisément s'écrie le député Gaston à la Convention, que Lyon n'est pas chauffé comme il devrait l''être; depuis huit jours on n'a pas entendu parler de maisons livrées aux flammes... Nous n'entendons plus parler de cette ville qui devrait être réduite en cendres ».

On alla jusqu'à guillotiner des objets, des effigies,

partout on supprima les statues royales, parfois des chefs-d''œuvre comme à Saint-Denis; on effaça les fleurs de lys, on guillotina les statues des saints aux portes des églises. En plusieurs endroits on fit subir le même sort à l'effigie de Louis XVI : les citoyens d'Arras la placent avec d'autres effigies de rois sur un édifice chancelant auquel on met le feu, puis la troupe, cavalerie en tête, sabre au clair, fond sur le bûcher et disperse les images des tyrans.

Cette passion de l'échafaud tourne à l'idée fixe : Sur la table du représentant Lejeune figurait une petite guillotine en miniature et ce bon sans-culotte ne mangeait jamais de volailles qui n'eût été préalablement guillotinée.

C'est probablement d'ailleurs parmi les représentants en mission que l'on trouverait les types de paranoïaques les plus parfaits : cela est naturel. Délégués de la Convention dans une province quelconque, ils peuvent, selon la définition du patriote Piorry à la Société Populaire de Poitiers, « tout faire, tout obtenir, tout casser, tout réformer, tout juger, tout déporter, tout guillotiner et tout régénérer ».

Si l'on veut bien noter que ces représentants étaient quelques années auparavant, pour la plupart de fort petites gens, souvent besogneux, parfois aussi tarés, traqués par la police, nous trouverons logique que, chargés de si hautes fonctions, ils se dilatent quelque peu.

Toutefois, certains exagèrent cette évolution; Col-

lot d'Herbois, à Lyon, s'offre « une représentation qui ressemble à celle du Grand Turc ». Il faut traverser une longue série de salons pour parvenir jusqu'à lui; on ne l'approche qu'à cinq pas et après avoir multiplié les demandes d'audience. Des dames au théâtre ne se dérangeant pas assez vite à son gré, Lebon Joseph, représentant à Beaune, se plaint : « autrefois pour un prince tout le monde eut fait place; elle ne bougent pas pour moi Représentant, qui suis plus qu'un roi ». Isabeau, à Bordeaux, daigne sourire à l'artiste qui sous une gravure de circonstance a mis cette inscription : « Evénement arrivé sous Isabeau, Représentant du Peuple ».

Les exemples foisonnent de cette hypertrophie du moi, comme aussi des réactions antisociales qui marquèrent ces délégués omnipotents.

Nous l'avons dit tout à l'heure, l'idée qui domina la politique extérieure de la Révolution, fut celle de la Fraternité Universelle. Cet idéal qui en soi n'a rien d'impossible, et auquel on revient beaucoup de nos jours, les Conventionnels eurent le tort de vouloir le décréter tout d'un coup, alors qu'il ne peut être que le fruit d'une longue évolution sociale, d'une incubation lente et progressive vers un degré plus élevé de perfection. Quelques déboires devaient suivre cette trop grande précipitation. C'est ainsi que l'on vit les villes de Flandre, des Ardennes, oyant cette fraternité qui faisait près d'elles tant de bruit, ouvrir leurs portes aux

libérateurs; mais leur enthousiasme fut de courte durée, et dès la fin de 1793, la Convention est assiégée de délégués Flamands et Wallons réclamant contre les troupes, les fonctionnaires, les impôts.

Ce qui toutefois distingue la fraternité universelle telle que la conçoit la Convention, de notre conception actuelle, c'est qu'on ne l'admettait guère alors qu'en fonction de la prééminence de la France (1). Seuls les Français sont capables d'assurer le bonheur des peuples : « On rêve, dit Aulard, de décider les autres peuples à se former en nations groupées sous les auspices de la nation française, avec la Déclaration des Droits de l'Homme pour bannière ». Il faut « municipaliser » l'Europe. Vergniaud, en 1792, à la Convention, à propos des victoires remportées en Belgique, exprime cette idée sous une forme sublime : « Chantez donc, chantez une victoire qui sera celle de l'Humanité. Il a péri des hommes, mais c'est pour qu'il n'en périsse plus. Je le jure, au nom de la fraternité universelle,

(1) Il y a cependant des contemporains qui à ce point de vue seraient bons Conventionnels. N'avons-nous point vu sur les murs de Paris, il y a peu de temps une affiche qui reprend cette idée à propos de la Fédération des états européens? l'auteur propose à l'Allemagne, à l'Angleterre, à la Belgique et autres pays... d'apporter à la réalisation de cette œuvre leurs moyens d'action, il suffira à la France d'apporter son génie... etc. Il convient d'ajouter que le signataire de cette affiche a inventé : un canon infaillible, un moyen de transport nouveau exceptionnellement économique et rapide, un procédé pour obtenir le courant électrique à un prix dérisoire. Il publie une attestation polie mais peu probante du Maréchal Foch, se plaint d'avoir été bafoué, emprisonné, accuse l'inimitié générale, etc.. etc...

que vous allez établir, chacun de vos combats sera un pas fait vers la paix, l'humanité et le bonheur des peuples ».

Sous une forme... imagée, un rédacteur des *Révolutions* de Paris (Mai 1791) appuie davantage. Au mot de Révolution assimilable à « la trompette du jugement dernier » sonnant « aux quatre coins de l'Europe » les peuples sortent de « leur tombe de servitude... les voilà tous qui tournent leurs regards vers la France... où brille dans tout son éclat le jour dont ils aperçoivent le crépuscule »... Comparables aux damnés, ils « lèvent la tête en soupirant vers la région des bienheureux ».

Cela est une opinion moyenne; certaines poussent cette tendance jusqu'au grotesque. Anacharsis Clootz « l'orateur du genre humain », publie à Paris un livre qui s'intitule *la République universelle* et se termine par ces lignes « au chef-lieu du globe, février de l'An II »...

Au surplus, en cas de conflit, personne ne doute de la victoire, et c'est peut-être pour cela qu'elle fut toujours fidèle. Vers la fin de la Convention, on en vint à admettre que la France en renonçant à tout projet de conquête, pouvait encore secourir les nations « qui refuseraient l'esclavage ». De là aux guerres utilitaires, il n'y avait qu'un pas. Il fut franchi sous le Directoire, où l'on fit la guerre pour revaloriser l'assignat et amortir la banqueroute.

Mais les armées, loin de la contagion parisienne, loin des politiciens, loin des émeutes quotidiennes, refuge des derniers « purs » comme Saint-Just, firent longtemps la guerre au nom du bel idéal que leur avait appris la Déclaration des Droits de l'Homme. Elles allaient, enseignant l'évangile de 89, célébrant la Liberté, prônant l'Egalité, affirmant la Fraternité, avec la force de la pure certitude. Et les peuples écoutaient ces prophètes exaltés qui prêchaient l'excellence, la perfection de leur pays, de leur régime, de leurs gouvernants : les Français avaient trouvé le secret de la vie sociale, la formule du bien-vivre, l'équation du bonheur universel. Ainsi tonifiés, il furent invincibles, et justifièrent toujours ce paragraphe de la Constitution de 1793 magnifique dans son orgueilleuse concision : « le peuple français ne fait pas la paix avec un ennemi qui occupe son territoire ».

c) De la part des éléments paranoïaques dans la genèse des idées religieuses révolutionnaires

Commes les théories politiques et philosophiques, les théories religieuses de la Révolution furent directement inspirées du dogme de la Bonté Universelle : l'homme a été créé bon, mais, de plus, ses faits et gestes sont guidés par une Divinité parfaite qui « veille sur l'innocence opprimée, et punit le crime triomphant » (1). Telle est l'hypothèse de J.-J. Rousseau.

En vertu de ce principe, les premiers révolutionnaires, les Constituants surtout, parmi lesquels se trouvaient, ne l'oublions pas, des prêtres en assez grand nombre, furent en général favorables à la religion officielle. La foule les suivit avec une ardeur qu'explique la nécessité pour tout novateur, pour tout aventurier,

(1) Robespierre.

de croire à quelque chose pour asseoir ses convictions, et assurer son avenir dans les jours néfastes.

Ainsi naquit, aux premiers jours de la Constituante, une crise mystique, réaction normale à la fin du siècle le plus débonnairement sceptique de notre histoire. Ce mysticisme n'était toutefois pas exempt d'une certaine familiarité, comme si, d'avoir redécouvert et appliqué les principes républicains, avait rapproché les Français de la Divinité :

« Au début de la Révolution, Dieu avait été très populaire, presqu'aussi populaire que Necker ou La Fayette. On supposait qu'il s'intéressait à la destruction de l'ancien régime et que la prise de la Bastille lui avait causé beaucoup de plaisir. Qu'il pût assister avec indifférence à ces défilés, à ces fêtes pompeuses, à ce débordement d'éloquence, de patriotisme et d'amour de l'humanité, qu'il n'encourageât pas de ses vœux l'œuvre d'émancipation entreprise avec tant d'enthousiasme par un pays qui lui était particulièrement cher, la vanité française se refusait à l'admettre » (1).

Mais la majorité du Clergé restait fidèle au roi; et puis, l'histoire religieuse abonde en miracles contraires aux lois de la saine raison, enfin, la doctrine religieuse suppose, auprès de l'Etat, un pouvoir auquel celui-ci doit être subordonné. Il n'en fallait pas tant pour brouiller rapidement les théoriciens révolution-

(1) H. D'ALMERAS : **Les Dévotes de Robespierre.**

res avec la religion catholique, d'autant plus que la mise sous séquestre des biens de l'Eglise permettait de gager la première émission d'assignats.

Seulement, aux heures de danger national, il fallait bien un Dieu auquel se vouer : on inventa la Raison. Au surplus, ceux qui dirigeaient le mouvement, pour la plupart bourgeois cultivés, disciples de Voltaire autant que de Rousseau, se passèrent assez bien de croyances définies; ils se contentèrent de changer d'étiquette, et se mirent à prêcher, au nom de la Nature, de la Raison, et autres entités du même ordre.

La foule les suivit, au moins en apparence, mais chercha autre chose. On vit alors fourmiller, comme à toutes les époques où la croyance majeure fléchit, tous les mysticismes, toutes les croyances para-religieuses : sorciers, somnambules, voyantes, illuminés divers, inspirés relatifs, prophètes à courte vue, mystificateurs plus ou moins conscients, se multiplièrent, triomphèrent près du peuple, comme ils triomphaient jadis à la Cour. On vit surgir Catherine Theot, Suzette Labrousse, comme on avait vu jadis Mesmer et consorts.

Cela dura jusqu'au jour où Robespierre prétendit imposer un Etre suprême mieux caractérisé, et, foudroyant l'athéisme, tenta de créer une religion dont il aurait pu être le Grand Prêtre. Mais son pouvoir dura peu, et l'on préféra revenir petit à petit à l'ancienne foi : de toutes les chaînes que brisa la Révolu-

tion, c'est encore la chaîne religieuse qui la première se renoua (1).

Mais là comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, la foi révolutionnaire fut marquée d'un orgueil pathologique. La prodigieuse croyance en soi qui caractérise le Jacobin, va lui faire entreprendre dès 1790, le bouleversement total de l'édifice spirituel.

Puisque l'ancienne religion ne peut convenir à des esprits éclairés, il faut purement et simplement la supprimer, et cela du jour au lendemain. Mettons à l'index tous ceux qui fréquentent les églises, antres de la superstition; nous les soupçonnons fort au surplus d'être d'un républicanisme assez tiède. On peut servir à la fois Dieu et César, mais la Révolution est plus exigeante : ce n'est pas un simple gouvernement temporel, c'est un ensemble de croyances qu'il faut admettre ou rejeter d'un bloc. D'aucuns se disent bons républicains et le prouvent par leurs actes; qu'importe, puisque, en servant leur Dieu ils ne peuvent apporter tous leurs soins à la Sainte Révolution. Et, puisque ces avertissements ne suffisent pas, nous allons dans ce dogme fourrer un peu du nôtre.

Tout d'abord, nous allons, sous peine de châtiment sévère, contraindre les prêtres à un serment public par lequel ils s'engageront à servir fidèlement la Répu-

(1) Cf. G. Lebon. Mais s'était-elle jamais dénouée? Les chapelles clandestines fourmillent et Simon, le gardien du petit Louis XVII, va à la messe chez des prêtres non assermentés.

blique, à placer l'intérêt gouvernemental en toute circonstance au-dessus de tout. Ensuite, nous allons lutter contre une règle ecclésiastique particulièrement choquante, le célibat des prêtres : cela est antinational, contraire au catéchisme jacobin qui exige beaucoup d'enfants pour servir et défendre la Patrie libérée. Nous engageons donc les serviteurs de Dieu à prendre femme, nous les y engageons très vivement, en prodiguant les honneurs à ceux qui donnent l'exemple : l'archevêque de Périgueux étant venu présenter à la Convention sa femme, celle-ci reçut l'accolade du président et eut les honneurs de la séance.

Et cela ne suffit pas; il convient de prêter à Dieu des sentiments proprement républicains. « Dieu a dès le commencement des temps décrété la République ».

On discute aux Jacobins pour établir si Dieu fut bon sans-culotte; Hanriot affirme que le Christ est « le chef des aristocrates », à quoi Hébert réplique qu'il est « le fondateur des sociétés populaires » Chaumette demande sérieusement que tous les décrets et arrêtés révolutionnaires et anti-ecclésiastiques soient traduits en italien puis expédiés au Pape, afin de le convertir à la République.

Mais ces incursions dans le dogme chrétien furent de courte durée. Il parut bientôt ardu et insuffisant de ramener la religion catholique dans le cadre des institutions républicaines. On trouva plus simple de la supprimer et d'ériger en principes divins dignes d'adoration,

des principes d'origine humaine : les principes de Rousseau à la sauce jacobine.

Ce fut le culte de la Raison, culte fictif de matérialistes bon teint, dans lequel s'égarèrent toutefois quelques déistes naïfs. Construit sur le modèle du culte chrétien, il le remplace fort bien et s'adapte à merveille au cadre des saisons et des jours.

Pour évangile? le catéchisme jacobin dont la publication fut décidée (1). Les commandements de Dieu seront remplacés par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. On adopte pour Dieux ces concepts philosophiques si admirables : la Raison, la Nature, etc... Il faut à ces divinités des temples : désaffectons ceux de l'ancienne religion qui deviendront temples de la Raison, de la Nature, etc... Pour qu'une religion parle à la foule, il lui faut des symboles, des images. N'avons-nous pas tous ceux de la mythologie antique? Ils sont abondants, poétiques, magnifiques, et ne risquent guère d'être pris au sérieux : on ressuscite

(1) ... A la suite d'une séance de cabotinage comme il y en a tant à cette époque, un petit enfant porté par une délégation vint demander au président Laloi le baiser fraternel afin de le transmettre à tous les enfants de son âge, puis il ajouta quelques mots appris par cœur, et que Laloi traduisit ainsi : « Je dois faire part à l'Assemblée de la déclaration que m'a faite ce jeune Républicain. Il m'a dit, que s'il n'eût craint d'abuser des moments de l'Assemblée, il lui eût récité la Déclaration des Droits de l'Homme, qu'il sait toute entière et qu'il porte dans son cœur. Il demande aussi, quand l'Assemblée fera un petit catéchisme républicain; il brûle de l'apprendre ».

Beaucoup d'almanachs révolutionnaires sont complétés par un petit manuel du bon citoyen.

donc les déesses antiques, les fêtes républicaines remplaceront les fêtes religieuses. On aura tôt fait de trouver des martyrs : Marat sera le premier; les saints seront remplacés par les vertus domestiques et sociales, les objets utiles à l'Humanité, en attendant que la Religion de la Raison en ait suscité en vieillissant autant qu'il y a de jours dans l'année. Enfin, puisqu'il n'y a pas de religion sans morale, prêchons une morale pratique, assez semblable en somme à la morale chrétienne, mais dont les exemples seront choisis aux temps héroïques des républiques antiques, car ce n'est point trop de Mucius Scaevola, Brutus, Caïus Gracchus et autres héros célèbres pour soutenir la comparaison avec un bon sans-culotte.

Ce culte de la Raison donna lieu à une foule de manifestations dont il est opportun de souligner l'incongruité parfois subdélirante. Il y eut la fête de la Raison, qui n'était pas à la vérité une fête officielle, mais que la Convention sanctionna en y assistant. Dans l'église Notre-Dame était élevée une montagne et sur la cime de cette montagne un temple qui portait au fronton ces mots : « A la philosophie ». Des bustes de philosophes athées ornaient le péristyle. Vers le milieu de la montagne, sur un rocher, brillait le flambeau de la Vérité. Une foule immense entonna l'hymne à la Raison de M. J. Chénier. « Pendant cette musique majestueuse » écrit Momoro « on voyait deux rangées de jeunes filles vêtues de blanc et couronnées de

chêne descendre et traverser la montagne un flambeau à la main ». La raison représentée par Mlle Maillard, de l'Opéra, avait une pique à la main, un bonnet rouge sur la tête, un niveau sur la poitrine et près d'elle une guillotine d'acajou posée sur un morceau de satin immaculé. Elle sortait alors du temple de la Philosophie, et venait sur un siège de verdure, recevoir les hommages des Républicains et des Républicaines qui chantaient un hymne à son honneur en lui tendant les bras ».

On la voyait ensuite « descendre pour rentrer dans le temple, s'arrêtant avant d'y rentrer, et se tournant pour jeter encore un regard de bienfaisance sur ses amis ».

La Convention invitée n'ayant pu assister au début de cette belle manifestation, on vint la chercher d'autorité; les délégués des sections entrèrent tambour battant au Palais National précédant une estrade où trônait une noupelle Raison, Mlle Aubry, danseuse de l'Opéra, qui était, dit-on, fort jolie. Des vestales couronnées de roses l'escortaient. Ce groupe s'arrêta devant le fauteuil présidentiel et Chaumette prononça un discours : « Législateurs, le fanatisme a lâché prise, il a cédé la place à la Raison; nous nous sommes absentés de ses temples : ils sont régénérés. Aujourd'hui, un peuple immense s'est porté sous les voûtes gothiques qui pour la première fois ont servi d'écho à la Vérité. Là les Français ont célébré le vrai

culte, celui de la Liberté, celui de la Raison, etc... »

Puis la Raison descendue de son siège reçut l'accolade du Président et du Secrétaire après quoi le cortège regagna Notre-Dame, escorté des Députés, et l'on termina par l'hymne à la Liberté.

Ce ne fut pas la seule manifestation de l'Athéisme rationnel dans la salle de la Convention. Presque tous les jours, durant le mois de novembre 1793, les sectionnaires à moitié ivres et très fiers de leur importance, arrivaient au Palais revêtus d'ornements sacerdotaux, chargés d'objets liturgiques, parfois même de reliques, de souvenirs : la section des Quinze-Vingt apporta le 18 novembre la chemise de Saint Louis, on la brûla aussitôt. Le 20 novembre, la section de l'Unité, se chargea de la représentation anticléricale quotidienne. Un groupe de sapeurs et de canonniers précédait les délégués, revêtus de chasubles, de chapes, de dalmatiques, provenant de la sacristie de Saint-Germain des Prés; puis venaient des porteurs de calices, de ciboires, d'ostensoirs, de croix, de chandeliers; enfin une superbe châsse ornée de pierreries. Un mannequin couvert d'une étoffe noire figurait la destruction du fanatisme. On chanta des hymnes funèbres sur des airs joyeux. Aux cris de Vive la Montagne, Vive la Liberté, les hommes et les femmes se mirent à danser emplissant l'atmosphère d'une odeur puissante de vin, de sueur et de crasse. Puis un délégué prenant la parole fit un discours émaillé de prophéties : « Le bonheur va renaître; les

hommes ne seront plus qu'un peuple de frères et d'amis; Muse de l'Histoire, brise tes pinceaux, tu n'auras plus désormais que des vertus à célébrer... »

En sombrant ainsi dans l'athéisme, la Révolution s'éloignait singulièrement des doctrines de son maître Jean-Jacques; elle y fut ramenée par Robespierre. Celui-ci prêchait la nécessité d'une religion véritable, indispensable soutien, exemple nécessaire, idéal sans lequel l'humanité retourne vite à la barbarie primitive. Dans ce but fut inventé l'Etre suprême. Fruit de l'imagination assez mince de cet avocat quasi dictateur, philosophe, utopiste, rhéteur et orateur, il en porte fortement la marque. Cette conception eut une apothéose qui fut aussi l'apothéose de Robespierre; nous en reparlerons avec quelques détails.

Les grandes lignes du culte nouveau sont connues. « Le peuple français reconnaît l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ». Ceci n'est pas un conseil, une phrase d'un discours, mais l'extrait d'un décret de la Convention; par là se marque le Dictateur.

Ce dogme qui admet une divinité, qui punit le méchant et récompense le juste, vous êtes libre de ne pas y croire, « mais si vous n'y croyez pas, vous serez banni, non comme impie mais comme insociable » (Aulard). Robespierre jette l'anathème contre ces hommes vendus à Pitt qui « attaquèrent tout à coup les cultes par la violence pour s'ériger eux-mêmes en apôtres fougueux du néant et en missionnaires fanatiques de

l'athéisme ». Il dénonce comme athées ses ennemis guillotinés, les hébertistes, les dantonistes. Il foudroie la secte des Encyclopédistes, et maudit les philosophes sceptiques à la manière de Diderot : « Malheur à qui cherche à éteindre le sublime enthousiasme!... »

Tous les ennemis de la République sont des hommes corrompus « or le vice c'est l'athéisme, et sont athées tous ceux qui ne pensent pas comme Robespierre » (Aulard).

Comme à la philosophie de la Raison, il faut au nouveau culte une morale. Le décret qui l'institue la résume en un paragraphe : pour être bons citoyens, les Français devront « détester la tyrannie, punir les tyrans et les traîtres, secourir les malheureux, respecter les faibles, défendre les opprimés, faire aux autres tout le bien possible et n'être injustes avec personne ».

Il faut des fêtes à ce culte républicain : le même décret porte que la République française célébrera aux jours de décades les fêtes suivantes : « à l'Etre suprême et à la Nature — au Genre Humain — au Peuple Français — aux Bienfaiteurs de l'Humanité — aux martyrs de la Liberté — à la Liberté et à l'Egalité — à la République — à la Liberté du Monde — à l'Amour de la Patrie — à la Haine des Tyrans et des Traîtres — à la Vérité — à la Justice — à la Pudeur — à la Gloire et à l'Immortalité — à l'Amitié — à la Frugalité — au Courage — à la Bonne Foi — à l'Héroïsme — au Désintéressement — au Stoï-

cisme — à l'Amour — à l'Amour Conjugal — à l'Amour Paternel — à la Tendresse Maternelle — à la Piété Filiale — à l'Enfance — à la Jeunesse — à l'Age Viril — à la Vieillesse — au Malheur — à l'Agriculture — à l'Industrie — à nos Aïeux — à la Postérité — au Bonheur... »

On se demande pourquoi il n'y a pas là-dedans une fête à l'Incorruptibilité puisqu'il y a là bon nombre des qualités que s'attribue Robespierre.

Et l'on n'attend pas longtemps pour promettre des miracles au nom de ce dieu créé de toutes pièces. Le 29 Floréal, An II, soit quatre jours après le « lancement » de l'Etre Suprême, Lescot-Fleuriot, maire de Paris, proclame et fait afficher « l'Etre Suprême, protecteur de la liberté des Peuples, a commandé à la Nature de vous préparer d'abondantes récoltes. Il vous observe, soyez dignes de ses bienfaits. » On lui dédie bientôt tous les temples de la Raison, on lui attribue vite des martyrs puisque le jacobin Jullien annonce au Club que les soldats ne se battent contre les Vendéens que pour « s'élancer dans le sein de la Divinité ».

C'est donc bien une religion avec toutes ses caractéristiques, et qui ne différera des autres, ni par sa tolérance, ni par l'ampleur de son idéal, mais seulement par sa brièveté.

Et voilà bien la constatation qui s'impose à la fin de cette étude sur les idées religieuses révolutionnai-

res : c'est que presque tous les chefs de la Révolution furent des mystiques, quelques-uns mêmes de véritables apôtres.

Pour Robespierre la question est jugée. Tout dénote en lui le candidat-pontife et s'il n'a pas béni les foules, c'est que son sacerdoce fut bref. Il ne peut concevoir l'humanité sans Dieu, c'est un convaincu, un « pur » « si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer » (Robespierre).

Mais on peut en dire autant de ses acolytes : Couthon, Saint-Just; des Hébertistes promoteurs du culte de la Raison; des Girondins enfin, zélés serviteurs d'un très bel Evangile, la Déclaration des Droits de l'Homme et qui partirent au supplice en chantant comme les martyrs chrétiens.

C'est en vertu de ce mysticisme fait d'un bel enthousiasme et d'un très fol orgueil, que les Conventionnels manifestent l'intolérance inouïe qui les caractérise. Il n'y a pas d'exemples qu'une religion ait pardonné à ses schismatiques. Dans un groupe de mystiques, mystiques politiques, sociaux, ou religieux, c'est toujours autour d'un petit point de doctrine que naissent les disputes qui conduisent aux pires massacres. C'est en vertu de ce principe que les Girondins calomnièrent, puis supprimèrent les hérétiques Brissotins; c'est au nom de la pureté du dogme que les Montagnards

écrasèrent les Girondins, les Hébertistes, les Dantonistes, tous hérétiques (1).

Nous savons quel rôle considérable jouent les éléments du syndrome paranoïaque dans la genèse du mysticisme. Seule, une crise de mysticisme intense a pu déterminer pendant la Révolution cette éclosion de haine assez puissante pour justifier cette remarque d'un contemporain : « Si l'on acceptait sans réserve les jugements qu'ils ont portés les uns des autres, il n'y aurait eu parmi eux que traîtres, incapables, hâbleurs, vendus, assassins ou tyrans. »

(1) N'est-ce pas pour une cause au moins aussi infime que, plus près de nous, les Versaillais fusillèrent les Communards, et réciproquement?

De quelques autres manifestations paranoiaques

Elles sont assez nombreuses et variées à l'époque révolutionnaire pour englober toutes les formes de l'activité. Nous voudrions seulement signaler celles qui nous ont paru les plus typiques.

C'est tout d'abord le langage révolutionnaire. Il faut admirer cette forme imagée, où abondent les comparaisons, les figures, les symboles aussi abstraits qu'audacieux. Aux orateurs puissants des assemblées révolutionnaires elle a permis des effets d'éloquence admirables qui déchaînaient l'enthousiasme, soulevaient les timorés, empoignaient les majorités. Mais, ce qui est tout à fait remarquable, au point de vue qui nous occupe, c'est la généralisation de ce parler pompeux. Sublime dans les grandes circonstances, il descendait rapidement au grotesque lorsqu'on l'appliquait à tort et à travers. La logorrhée révolutionnaire, l'abus des grandes phrases et des mots sonores, traduisent bien l'état d'esprit de cette époque, d'où le doute est exclu

et où domine un prodigieux amour-propre. Un père de famille s'adressant à ses proches, deux citoyens se rencontrant dans la rue, ne pouvaient parler avec calme et simplicité des événements du temps. Il y fallait de grands mots, de l'éloquence. Tous s'exprimaient à la mode de Danton ou, ce qui est quelquefois pire, de Robespierre. L'hyperbole domine le style révolutionnaire.

Cela n'est pas toujours heureux, ainsi qu'en témoigne cette image hardie extraite d'une adresse des Conventionnels à leurs électeurs : « ...Nous ne formons ici qu'une énorme et terrible montagne qui va vomir ses feux sur tous les royalistes et les suppôts de la tyrannie... »

Cette montagne est d'ailleurs fatale aux orateurs de second plan. Chaumette la reprend à la Convention, le 5 septembre 1793. « Et vous, montagne à jamais célèbre dans les pages de l'histoire, soyez le Sinaï des Français. Lancez au milieu des foudres, les décrets éternels de la Justice et de la Volonté du Peuple, inébranlable au milieu des orages amoncelés de l'aristocratie. Agitez-vous et tressaillez à la voix du Peuple; assez longtemps le feu concentré de l'amour du bien public a bouillonné dans vos flancs : qu'il fasse irruption violente : montagne sainte devenez volcan dont les laves brûlantes détruisent à jamais l'espoir du méchant, et calcinent les cœurs où se trouve encore l'idée de royauté... »

Personne ne sourit; on avait l'habitude. Pourtant, presque tous ceux qui écoutaient et applaudissaient cette magnifique harangue, et sans doute l'orateur lui-même, étaient gens cultivés, admirateurs de Rousseau, élèves des encyclopédistes, parfois même, habitués des Salons au temps du Roi.

Il convient également de remarquer l'abolition du sens critique; la crainte du ridicule n'existe plus : on propose comme prénom à Philippe Egalité, Publicola et Bonaventure Libre. Les habitants de Ris Orangis avaient pour patron saint Blaise. Un jeune volontaire leur ayant parlé de Brutus, ils délogèrent saint Blaise, mirent Brutus à sa place, et donnèrent le nom de Brutus à leur commune. Un grand nombre de municipalités imitèrent ce geste symbolique (1).

L'écriture est remarquable par l'abondance des majuscules hors de propos, soulignant les événements, personnifiant les abstractions.

Les manifestations artistiques subissent une influence identique. Leur grand défaut est le manque de simplicité, de naturel, de fraîcheur. Notons le caractère froid, guindé, compassé de la peinture officielle dont David est le prototype. Les masques sont durcis, les gestes raidis, les attitudes solennelles, conventionnelles, dans

(1) Une aimable actrice, Mlle Desgarcins, s'exclamait peu après le 14 juillet 1789 : « Mon Dieu, mon Dieu, c'est bien vrai pourtant que la France est en Révolution : Mme Josse a mis sur l'étiquette de ses pots, au lieu de rouge végétal, rouge national!... »

un cadre d'une froideur voulue, sans lumière ni chaleur. On affecte de mépriser tout ce qui a fait le charme des peintres de l'ancien régime, on réagit logiquement mais sans mesure, et brutalement contre les grâces légères de l'époque Louis XVI. Seule l'antiquité doit inspirer l'artiste, l'Antiquité mère des Républiques. Le symbole domine les arts plastiques au point qu'on symbolise n'importe quoi.

L'iconographie populaire est d'une conception opposée. Destinée à frapper l'imagination d'une foule nerveuse, enthousiaste et brillante, elle abonde en couleurs hurlantes, en gestes violents. La Révolution nous a laissé une grande abondance de ces dessins naïfs, simplistes et d'un réalisme cruel. On y trouve souvent l'apologie toute crue d'un ou deux citoyens qui se sont particulièrement distingués dans telle ou telle journée révolutionnaire. Cette image est parfois entourée d'un texte naïf en vers puérils, qui chantent en vingt couplets et plus les louanges de ces héros populaires et invitent la foule à les imiter.

Nous avons déjà signalé la littérature, remarquable par son abondance. Cette masse considérable des écrits révolutionnaires, la multiplication des journaux, des mémoires, surtout des autobiographies, témoigne d'un grand besoin de publicité, parfois aussi de justification. Là aussi, nous retrouvons à côté d'une majorité de journaux rédigés, la plupart avec un certain souci d'élégance, des feuilles systématiquement gros-

sières, imprimées sur papier à chandelles, destinées à provoquer l'insurrection en exaltant le pouvoir et les vertus de la foule.

Le théâtre, énergiquement domestiqué par le Comité de Salut Public (1), joue des pièces officielles et fort ennuyeuses comme « Brutus », « Guillaume Tell », « le Despotisme renversé », qui flattent l'orgueil populaire, en lui inculquant des principes congruement républicains; on trouve aussi des pièces, au moins prématurées, caractéristiques de l'état d'esprit de l'époque, comme « la Descente en Angleterre », mais le grand succès va à des farces grossières, où l'on bafoue ignoblement une religion abattue et sans défense : « la Sainte Omelette », « Encore un Curé », « l'Ermite aux Enfers », etc... (2).

---

(1) Ne ferma-t-on pas par exemple le Théâtre Français, à cause de ce vers de Paméla :

« Le parti qui triomphe est toujours légitime ».

(2) A propos de théâtre, n'est-il pas remarquable de constater le nombre des comédiens qui ont joué pendant la Révolution un rôle politique? Il s'agit d'ailleurs le plus souvent de comédiens de second plan, réalisant à la ville le type classique du « cabotin ». Ce type correspondait vraisemblablement à l'idéal de l'époque, puisque nous voyons les comédiens Monvel, ministre du Culte de la Raison, Dugazon, commandant les troupes à l'exécution de Louis XVI, Gelin, maire de Creil, Trial, membre du Comité Révolutionnaire, Brisse, maire de Nancy, Saint-Preux, représentant en missions aux armées, Eve de Maillot, déléguée dans les départements, Grassel, Fusil, Dorfeuil, Collot d'Herbois, en missions à Lyon, Grammont, représentant, Boursault-Malherbe, Commissaire de la Convention dans l'Ouest, Muller et Robet, généraux de l'armée de Vendée, Rose Lacombe, présidente de la Société des Républicaines Révolutionnaires, et quelques autres moins haut placés mais dont l'action ne fut pas moins considérable sur les foules.

De tous temps, en France, on aima la chanson. On chanta plus encore pendant la Révoution. P. Constant publie trois mille chansons ou complaintes révolutionnaires, il estime néanmoins être loin du compte. On chantait dans les rues d'abord, puis dans les sections, à toutes les réunions, aux fêtes, aux manifestations. On chantait dans les prisons, en allant à l'échafaud; maintes fois la Convention fut troublée par des citoyens qui venaient manifester leur civisme en chantant un couplet patriotique — ou plusieurs. Au théâtre il était fréquent qu'un spectateur, usant sans vergogne de son droit de citoyen et de payant, interrompit le spectacle en entonnant une chanson politique; procédé pratique, à la portée de tous, pour critiquer l'opinion de l'auteur et affirmer la sienne.

Ces hymnes, ces chansons, reflètent l'âme de l'époque mieux encore que de beaux discours. Voici un couplet orgueilleux.

Fille auguste de la Victoire
Rome antique, sors des tombeaux,
La France hérite de ta Gloire,
Les Prodiges de ton Histoire
Sont égalés par nos travaux.

(Chant du I^er^ Vendémiaire, An IX.)

un couplet calomnieux témoin des phobies parisiennes :

Madame Veto avait promis
De faire égorger tout Paris.

... Antoinette avait résolu
De nous faire tomber sur c...

et le refrain dangereux qui porte en lui l'arôme de la Terreur :

Dansons la Carmagnole, vive le son, vive le son
Dansons la Carmagnole, vive le son du Canon.

Nous sommes habitués à la *Marseillaise* dont le rythme, la puissance, certaines paroles atteignent au sublime; il n'empêche qu'elle renferme des passages orgueilleusement sanguinaires où se révèle le « Chant de Guerre de l'Armée du Rhin » et qui détonnent étrangement dans les manifestations bien pacifiques auxquelles notre chant national sert habituellement de prélude.

La Révolution vit la rénovation ou l'introduction des instruments les plus imposants, les plus bruyants de l'orchestre : le trombone, le serpent, le tam-tam... et le canon. Elle a inventé la « Musique à coups de canon »! Pleyel à Strasbourg composa et fit exécuter dans la cathédrale son œuvre intitulée le « Tocsin allégorique ». Pour l'exécution de cette bataille en musique, avec cloches et canon, sept cloches furent suspendues à l'intérieur de l'édifice. Au moment le plus pathétique du morceau, les sept cloches sonnaient ensemble, et le canon formait la basse. L'effet dut être puissant!

Parlerons-nous du costume? Rappelons seulement les puissantes cravates des Girondins qui obligeaient à tenir tête haute, et plus tard les grosses cannes des

Muscadins et des Incroyables, les modes étranges et brillantes des Merveilleuses.

Nous trouvons enfin tous ces éléments coordonnés et synthétisés à merveille dans les fêtes révolutionnaires. Il y en eut de magnifiques, toutes inondées de joie, toutes vibrantes d'enthousiasme comme la fête de la Fédération. Mais la majorité d'entre elles ne sont que des manifestations sur commande d'un plaisir tarifé, dans un cadre soigneusement tracé, suivant un programme parfaitement déterminé.

Nous retrouvons les divers éléments de notre syndrome paranoïde, notamment son orgueil intense, mais soulignés par une inconscience du ridicule qui, là plus que jamais, domine le tableau. Nous avons parlé du culte de la Raison et de la fête à Notre-Dame, nous parlerons, à props de Robespierre, de la Fête de l'Etre suprême, son apothéose. Voici quelques exemples, à l'appui de notre thèse, de fêtes, où nous ont paru bien mises en évidence les tendances paranoïaques révolutionnaires.

La Fête de la Fédération, le 10 août 1793, débuta avant le jour, afin que tous les citoyens puissent saluer le soleil levant « symbole de la Vérité, à laquelle ils adresseront des louanges et des hymnes ». Au « champ de la réunion » (la Place de la Bastille), était dressée une statue colossale qui représentait une femme pressant ses deux seins d'où jaillissaient deux jets d'eau qui se croisaient et retombaient dans une vasque. Cette

femme c'était la Nature et la fontaine fut nommée « Fontaine de la Régénération ». Aux accents majestueux de l'Hymne à la Nature, le président de la Convention Hérault de Séchelles, s'avança à pas lents, puisa une coupe de cette eau pure et sanctifiée par les symboles qui semblaient entourer sa naissance, et fit une libation en répandant ce liquide remarquable sur « le sol de la Liberté ». Après quoi, emplissant à nouveau sa coupe, il but. Les quatre-vingt-dix délégués représentant la France entière l'imitèrent. Chacun d'eux s'avançait au son des cuivres déchaînés, puis buvait dans un silence profond. Après quoi le canon retentissait criant à l'Univers que la régénération était accomplie, l'acte de Fraternité consommé. Puis, tous les assistants ayant échangé le baiser de paix, une véritable procession se forma qui, après une halte devant la statue de la Liberté, transporta au Champ de Mars, sur l'Autel de la Patrie, les Tables de la Constitution.

Nous avons déjà noté la tendance révolutionnaire à bien marquer l'emprise du temporel sur le spirituel, de la Patrie sur la Religion, à rapprocher en somme, l'homme de la divinité. Cette tendance s'extériorise dès le début : à la fête du 14 juillet 1790, trois cents prêtres revêtus de surplis ou d'aubes éblouissantes assistaient l'évêque d'Autun. Ils portaient en guise d'étole des écharpes tricolores; on avait peint les encensoirs aux couleurs nationales, et même un ruban bleu blanc rouge était passé autour du Saint-Sacrement.

Le 9 Thermidor, An IV, fut célébrée à Foix, une fête dite de la Liberté qui synthétise assez bien le symbolisme excessif, le besoin de palabres, le besoin de détruire, et l'abolition du sens critique propres à cette époque. Voici un extrait du registre municipal.

« ...Les autorités civiles et militaires sont parties de la maison commune précédées de groupes de pères de famille, de mères de famille, jeunes gens et enfants de tous sexes, tenant à la main une branche de chêne, et s'étant rendues à la Place de Villote, où était une foule considérable de citoyens et de citoyennes, se sont rangées autour de l'autel de la Patrie, sur lequel étaient des sabres et des haches, des massues, et un faisceau de plusieurs drapeaux aux trois couleurs.

« A l'extrémité opposée de la place, était un trône et les emblêmes de la Royauté : un sceptre, une couronne, un écusson armorié et un cahier sur lequel étaient écrits ces mots : Constitution de 1791.

« Le Président de l'Administration municipale ayant prononcé un discours analogue à la fête, on a chanté un hymne renfermant une invocation à la Liberté.

« Dans le même instant, les groupes ont reçu des mains du Président les armes déposées sur l'autel, se sont portés rapidement à l'autre extrémité de la place et ont abattu le trône qui s'est écroulé sous leurs coups redoublés. Cette cérémonie s'est faite au son des fanfares, au bruit d'une décharge de mousqueterie et aux cris répétés de « Haine à la tyrannie, vive la Liberté ».

« Les groupes étant revenus déposer leurs armes sur l'autel de la Patrie, le Président a remis à chacun d'eux un drapeau, en a pris un lui-même, et accompagné des corps constitués, il a été le planter sur les débris du trône. Les groupes ont imité son exemple.

« Le cortège s'est remis en marche pour retourner à la maison commune; la danse, ouverte sur la place, a été continuée à la maison commune, et avant l'ouverture du bal, le citoyen Roques, administrateur du Département, a prononcé un discours analogue à la fête.

« Le lendemain, 10 Thermidor, même heure que la veille, le cortège est parti de la maison commune pour se rendre sur la place Villote et s'est rangé également autour de l'autel de la Patrie sur lequel étaient des guirlandes de feuillage, des fleurs et un flambeau allumé.

« A l'extrémité opposée de la place, on voyait un nouveau trône, formé des débris du premier, recouvert d'un manteau aux trois couleurs, et surmonté des emblèmes de la tyrannie triumvirale : un masque, un bandeau, des poignards et des torches et un cahier sur lequel étaient écrits ces mots « Constitution de 1793 ».

« Le Président a prononcé un discours analogue à la fête qui a été suivi d'un hymne renfermant une invocation à la Liberté. Il a pris immédiatement après le flambeau allumé sur l'autel de la Patrie et, accompagné des Présidents des différents corps constitués et des groupes, il s'est porté, au son d'une musique guerrière, à l'autre extrémité de la place, a dépouillé le trône du

manteau tricolore et a mis le feu au trône. Cette cérémonie s'est faite au bruit d'une décharge de mousqueterie et aux cris répétés de « Haine à la tyrannie, vive la Liberté, vive la République. »

Après quoi on lit un paragraphe de la nouvelle Constitution, celle qui est aujourd'hui à l'honneur, puis on va chercher la statue de la liberté que l'on hisse sur les débris du trône, et bien entendu on danse et l'on chante jusqu'au jour.

Nous avons publié cette longue citation parce que des manifestations de ce genre, commandées d'ailleurs par des circulaires fort impératives, nous en trouvons pendant toute la Révolution, dans toutes les communes de France de quelque importance : l'exécution en fut plus ou moins réussie suivant le degré de patriotisme de l'administration communale et l'imagination des artistes locaux : les plus réussies et les mieux connues, celles de Rouen, de Beauvais, de Montauban, de Mirecourt, de Monaco, etc... présentent toutes les mêmes caractéristiques. En 1788, la majorité de ces fêtes eussent paru grotesques. Dès 1800 elles commencent à paraître comiques. Il fallut l'état d'esprit bien particulier de la Révolution pour mener à de telles fantaisies le peuple de la terre dont l'esprit critique est, dit-on, le mieux aiguisé.

Les individus

Nous avons observé la part des éléments paranoïaques dans l'élaboration des théories révolutionnaires, puis leur influence sur les mœurs de cette époque. Il convient maintenant de rechercher l'origine de ces tendances anormales.

Nous avons, chemin faisant, signalé maintes fois les causes probables de cette mentalité. Il est hors de doute que les événements eux-mêmes ont joué ici un rôle considérable.

En premier lieu, il faut considérer l'état d'esprit bien spécial de ce grand peuple habitué depuis de longs siècles à plier sous une discipline sévère et qui, tout d'un coup, sans autre effort qu'une manifestation parlementaire doublée d'une émeute de la rue, se trouve soudain maître de ses destinées. Ces massives chaînes étaient donc si peu solides, qu'un léger mouvement de colère ait pu suffire à les briser? Ou bien le peuple est-il donc si puissant qu'il n'y ait nulle part pour lui de

lien matériel ou moral, S'il en est ainsi, rien ne doit lui être impossible, comme rien ne peut lui être interdit.

Une deuxième cause est évidente, qui transforma ce noble orgueil en méfiance hostile et aboutit aux pires réactions antisociales. C'est le danger permanent qui, pendant plus de quatre ans menace au dehors, comme au dedans, la Révolution naissante : nous en avons parlé souvent, et il est inutile d'y revenir.

Enfin, un troisième point de vue doit être souligné, et c'est là ce qui maintenant nous intéresse : l'influence des individus. Elle fut à coup sûr considérable. Toute collectivité obéit à des meneurs, une foule révolutionnaire mieux que toute autre. Or, toute révolution, en relâchant mœurs, coutumes et police, révèle toute la pléiade des paranoïaques latents, toute la foule de ces gens qui n'iraient jamais à l'asile, mais dont le psychisme, foncièrement déséquilibré au fond, ne revêt une apparence normale que sous la pression d'une organisation solide. C'est dans cette collection d'orgueilleux plus ou moins molestés jusque là par les événements, que se recrutèrent probablement en 1789 les petits meneurs de groupes et de sections. Et l'étude de la foule de ces petits personnages dont le rôle fut si considérable dans l'organisation des manifestations populaires, apporterait sans doute la confirmation de cette hypothèse.

Nous avons cité également certains délégués de la Convention dont les réactions furent excessives. Mais trois personnages attirent l'attention par l'exagération

de leurs discours, et la violence de leurs actes, trois personnages dont le rôle fut de tout premier plan : Saint-Just, Marat et Robespierre.

Nous allons étudier ce dernier assez longuement parce que, outre son rôle qui fut considérable, il nous a paru à la fois le type de paranoïaque le plus pur, le plus complet quoique de prime abord le moins évident. Mais nous devons au préalable étudier succinctement les deux premiers, afin de justifier la place qui leur est assignée ici.

SAINT JUST

Saint-Just [1]

Beau, jeune, autoritaire, flegmatique et précis Saint-Just est fait d'orgueil et de certitude. Aucun doute ne l'effleure, ses intentions sont pures. En cela il ressemble à Robespierre, mais son excuse est d'avoir vingt-cinq ans. Il présente au maximum les présomptions de l'adolescence, mais servies par un potentiel prodigieux, une intelligence supérieure, peut-être du génie. Très vague poète à dix-neuf ans, triumvir à vingt-cinq, Saint-Just représente un type inégalé de réussite rapide et brillante.

---

(1) Né près de Decize mais originaire de Bétancourt, près de Laon; ses années de jeunesse s'y déroulent sans incident remarquable. A dix-neuf ans il quitte la maison paternelle emportant argenterie et bijoux. Arrêté sur l'ordre de sa mère puis enfermé pendant six mois dans une maison de correction à Paris, il occupe ses loisirs à composer un poème en dix-neuf chants, l'Organt, Poème licencieux mais ennuyeux qui révèle plus d'obstination que de talent. L'épigraphe, charmante dans sa concision, annonce cette volonté persévérante : « J'ai vingt ans, j'ai mal fait, je pourrai faire mieux ».

Revenu dans son pays natal, il prépare sa vie politique. Agé de vingt-cinq ans à peine il est élu à la Convention. On connaît la suite.

« Celui dont la statue fait pleurer les Césars » (1 .

Le premier obstacle qu'il rencontra fut la guillotine.

Maître absolu de sa pensée, il n'en exprime que ce qu'il veut. Jamais il ne s'abaisse à geindre comme Robespierre, à tonner comme Marat. L'œil vierge de pleurs, la bouche nette d'invectives, le beau Saint-Just, à la tribune, exige des têtes pour préparer le règne de la Vertu. Car, si auprès de lui les régicides pâlissent, c'est que nul plus que lui ne rêva de Vertu. « La République, dit-il à la Convention, ce n'est pas un Sénat, c'est la Vertu. » Cela parut d'un sombre pronostic aux gens pourvus d'un grain de bon sens. Rien ne peut l'arrêter dans cette course à la perfection. « Elle est unique, cette dureté sainte, sincère et pure comme les choses parfaites », a écrit Marie Lenéru, on ne sait qu'en penser. Saint-Just n'a-t-il pas dit que : « Rien ne ressemble à la Vertu comme un grand crime. »

Il s'ensuit que la Terreur lui paraît fade. « L'exercice de la Terreur a blasé le crime, comme les liqueurs fortes blasent le palais », au point qu'un jour il appelle la mort : « pour n'être plus témoin de l'impunité » et parle même de suicide. « Le jour où je me serai persuadé qu'il est impossible de donner au peuple français des mœurs douces, énergiques, sensibles, et inexorables pour la tyrannie et l'injustice, je me poignarderai. »

(1) MARIE LENERU : Saint-Just.

Si grande est sa foi dans la perfectibilité humaine, qu'il rêve d'un Etat d'où la force civile serait exclue : « Malheur au gouvernement qui se défie des hommes!... Le jugement qui entraîne la peine de mort (est) un parricide des lois. » Comme Marat, comme Robespierre, Saint-Just, à son entrée dans la vie politique, flétrit la guillotine.

Cet idéaliste fut un orgueilleux de grande classe : « En orgueil, il est un maître et qu'on ne dépassera pas. Il a reculé les bornes de la hauteur humaine et rendu bien difficile d'être orgueilleux après lui. Jusque dans sa raideur et sa beauté physique, il fut le porte-orgueil d'un parti : « Dans le péril de la Patrie, dans le degré de perfection où vous a placé le Peuple, marquez la distance qui vous sépare des coupables » (1) et même d'une nation : « Le peuple français, partout vainqueur, ordonne à sa représentation de prendre place au premier rang des puissances humaines. »

« Mais il connut mieux que la hauteur, il connut le dédain. Saint-Just a ressenti la vanité de ce monde, il s'en est dépris comme on faisait à Port-Royal. Monsieur Aulard, en le lisant, a fort bien pensé à Pascal. Aussi avancé dans le mépris de ce qui passe, son détachement de ce qui ne dure pas a les intonations du cloître et ses obsessions. Il y a de l'homme intérieur en Saint-Just, de l'homme qui se refuse et porte une vie

(1) Rapport contre Danton.

qu'on ne touche pas. C'est ce qui lui permit de le prendre de si haut avec Danton, et peut-être bien avec son échafaud : « Je méprise cette poussière qui me compose et qui vous parle; on pourra la persécuter et la faire mourir, cette poussière; mais je défie qu'on m'arrache cette vie indépendante que je me suis donnée dans les siècles et dans les Cieux. » (1).

Dans sa proclamation au Peuple, pour préparer son élection à la Législative, il montre tout son dédain pour ce qui a été fait jusqu'à ce jour dans la Révolution. La prise de la Bastille et les réjouissances du 14 Juillet l'irritent : « On se réjouit de la conquête d'une prison d'Etat... Ce fut le triomphe de la servitude... il semblait qu'on ait pris les armes pour les lettres de cachet ». Rousseau lui-même ne lui semble guère admirable : « Chez Rousseau de Genèvre, tout sublime qu'il est, la Liberté n'est que l'art de l'orgueil humain! »

Les contemporains ont noté cet orgueil : Carnot l'estime : « fort supérieur à Robespierre, mais son arrogance dépasse tout. » Barrère lui trouve : « un talent rare et un orgueil insupportable. Il ne parlait que de la République et il avait un despotisme habituel. Saint-Just votait comme un oracle et délibérait comme un vizir. »

De ce mépris universel, résulte un goût prononcé pour l'autorité. Saint-Just eut l'âme d'un dictateur. Ne

(1) Loc. cit.

l'a-t-on pas comparé à Bonaparte? « Là où les pieds pensent, le bras délibère et la tête marche. » « Il faut gouverner par le fer ceux qui ne peuvent l'être par la justice. » « Le législateur commande à l'avenir, il ne lui sert à rien d'être faible, c'est à lui de rendre les hommes ce qu'il veut qu'ils soient. »

Mais cette autorité qu'il admet et s'octroie volontiers, ne peut et ne doit être basée que sur la Vertu : « Je ne sache point que quelqu'un jusqu'ici se soit mis en peine de chercher dans le fond de son cœur ce qu'il avait de Vertu pour connaître ce qu'il méritait de Liberté. »

Son style, à l'image de son caractère, est autoritaire, précis, laconique et violent. Il excelle dans les phrases synthétiques : « Le peuple français vote la liberté du monde. » « Le bonheur est une idée neuve en Europe. » Pas de discours, mais des rapports. Or, chose curieuse, ces rapports qui abondent en accusations vagues renferment peu de faits précis; ce qui justifie la remarque de Marie Lenéru : « Cette absence de faits et la longueur des imputations psychologiques, fait que Saint-Just semble moins rapporter au nom d'un Comité que témoigner contre un parti *au nom de ses avertissements intérieurs* ». Les termes dont il use dans ses rapports comme dans sa correspondance peuvent être violents, jamais ne transparaît clairement le fond de sa pensée.

Une fois pourtant : en juillet 1792, candidat à la

Législative, il venait d'échouer à la suite de manœuvres électorales. C'était pour lui la porte fermée à tout avenir politique, (nul ne pouvait alors prévoir la Convention) l'obligation de végéter dans son village quand tant d'autres se distinguaient à Paris. Sous ce coup, il perdit son habituel sang-froid pour écrire une lettre à un de ses amis de Paris, une lettre qu'il dut regretter puisqu'elle ne fut jamais expédiée, et fut retrouvée assez récemment dans ses papiers : « ...Pour moi, depuis que je suis ici, je suis remué d'une fièvre républicaine qui me dévore et me consume. J'envoie par le même courrier à votre frère ma deuxième lettre. Donnez-en à MM. De Lameth et Barnave; j'y parle d'eux. Vous m'y trouverez grand quelquefois, il est malheureux que je ne puisse rester à Paris, je me sens de quoi surnager dans le siècle; compagnons de gloire et de liberté, prêchez-la dans vos sections. Que le péril vous enflamme. Allez voir Desmoulins, embrassez-le pour moi, et dites-lui qu'il ne me reverra jamais; que j'estime son patriotisme, mais que je le méprise lui, parce que j'ai pénétré son âme, et qu'il craint que je ne le trahisse. Dites lui qu'il n'abandonne pas la bonne cause et recommandez-le lui, car il n'a pas encore l'audace d'une vertu magnanime. Adieu, je suis au-dessus du malheur, je supporterai tout, mais je dirai la vérité. *Vous êtes tous des lâches qui ne m'avez pas apprécié. Ma palme s'élèvera pourtant et vous obscurcira peut-être. Infâmes que vous êtes, je suis un fourbe, un scélérat, parce que je*

n'ai pas d'argent à vous donner. Arrachez-moi le cœur et mangez-le, vous deviendrez ce que vous n'êtes point, grands!... O! Dieu! faut-il que Brutus languisse oublié loin de Rome! Mon parti est pris cependant, si Brutus ne tue point les autres, ils se tuera lui-même ».

Cette lettre digne de Marat ou de Robespierre, révèle le paranoïaque; elle précise un psychisme caché que l'extériorisation habituelle de notre personnage ne peut que laisser soupçonner. Dans l'œuvre de Saint-Just elle est comparable à cette petite phrase qui, au cours d'une conversation, découvre soudain toute une personnalité cachée jusque là sous le vernis des bons usages.

Son orgueil ne dédaignait pas jadis le geste théâtral : il conduisit un jour une délégation de paysans au Comte de Lauraguais, notable du pays, mais ne put être reçu. Alors, écrit-il, « je fis comme Tarquin : j'avais une baguette avec laquelle je coupai la tête à une fougère qui se trouvait près de moi, sous la fenêtre du château, et sans mot dire, nous fîmes volte face ».

Plus tard, il méprise toute manifestation extérieure « l'empire est aux flegmatiques », échappe aux enthousiasmes de la foule. Jamais il ne voulut faire de rapport sur les victoires des armées dont il fut en grande partie l'organisateur. Au retour de Fleurus, il traversa à bride abattue, en calèche fermée, les villes pavoisées en son honneur.

Cette hauteur sombre l'éloigne de ses collègues, ses relations avec eux sont épineuses. Au Comité de Salut Public il supporte Robespierre et Couthon mais se querelle quotidiennement avec les autres, avec Carnot surtout, dont les attributions militaires empiètent sur ses pouvoirs. En mission dans l'est puis dans le nord, il déploie une telle activité et montre tant d'intransigeance, qu'il obtient sans peine le rappel à Paris des collègues qui lui étaient adjoints.

Son humeur austère ne supporte aucune plaisanterie : lors de la rédaction de la Constitution, il prit son rôle tellement au sérieux, qu'Hérault de Séchelles écrivit un billet demandant qu'on lui expédie dans les vingt-quatre heures les lois de Minos dont il avait le plus pressant besoin. Saint-Just ne pardonnera jamais cette insulte à sa dignité, et plus tard, rédigeant le rapport qui conduira Hérault à l'échafaud, il écrit : « Nous vous rappelons qu'Hérault fut avec dégoût le témoin muet de ceux qui tracèrent le plan de la Constitution dont il se fit adroitement le rapporteur éhonté. »

Une sienne cousine du nom de Lambert, étant venue lui faire quelques remontrances amicales sur sa conduite politique, il la fit incarcérer aussitôt et, comme le décret d'accusation ne portait ni prénom ni signalement, on arrêta en même temps quelques autres citoyennes Lambert. Il fit de même arrêter le Chevalier d'Evry qui jadis avait contribué à son séjour en maison de correction.

Il est inutile de rappeler ici les rapports de Saint-Just demandant et obtenant des fournées de condamnations (entre autres celles de Danton et Camille Desmoulins). En mission, il fit exécuter séance tenante des généraux et parfois tout l'état-major, pour des motifs, sinon futiles, tout au moins discutables. Hoche, ayant refusé de lui communiquer le plan de la bataille de Wissembourg, fut malgré sa victoire emprisonné peu de temps après. Hoche était dit-on un homme sympathique, aimable et souriant : Saint-Just n'aimait pas les gens sympathiques : il l'a bien prouvé avec Desmoulins.

Orgueilleux, isolé (1), utopiste, vindicatif, Saint-Just eut, semble-t-il, un ami : Robespierre. En fait, son attitude vis-à-vis de celui-ci semble très variable. Il voulut être successivement son disciple, son sosie, puis son maître. Son disciple, il l'est, alors que simple citoyen de province il ne connaît de Robespierre que ce qu'on en dit : « ... Vous que je ne connais que, comme Dieu, par des merveilles », lui écrit-il. Plus tard, il l'imitera servilement, ne conservant de réserve que vis-à-vis de l'Etre suprême et des Jacobins. Vers la fin, le rigide et sévère Saint-Just, Saint-Just qui ne

(1) Il le fut toute sa vie. Au collège des oratoriens de Soissons, un condisciple a laissé sur lui cette note : « Il s'isolait trop et mettait sa violence excessive, comme plus tard sa hauteur au service de cet isolement. Il infligeait de sévères corrections à l'imprudent qui le tourmentait dans ses aeeês de rêverie ».

croit pas aux « patriciats de renommée », semble critiquer en silence le Robespierre de Germinal qu'aveugle l'enthousiasme populaire. Il lui écrit de l'est ou du nord de courts billets froids et nets comme des ordres. Et, déjà, nombreux sont les contemporains qui pronostiquent le renversement du maître, par son ancien disciple.

Le 9 Thermidor pourtant, il va prendre sa défense, une défense assez mitigée d'ailleurs, lorsqu'éclate l'orage parlementaire. Il tient tête : « Saint-Just, depuis qu'il était monté à la tribune ne l'avait point quittée malgré l'interruption qui en aurait précipité tout autre. Il était seulement descendu de quelques degrés, puis il y était remonté pour reprendre fièrement son discours; il n'avait pu ajouter un mot aux deux seuls qu'il avait d'abord fait entendre; immobile, impassible, inébranlable, il semblait tout défier par son sang-froid. » (1)

Vaincu, il s'enferma dans un mutisme hautain. Comme le loup de Vigny, il mourut sans parler.

(1) BARÈRE : **Mémoires.**

Marat

Jean-Paul Marat naquit le 24 mai 1743 près de Neuchâtel d'un père Sarde et d'une mère Genevoise. Sur ses antécédents familiaux, aucun document. Il en est à peu près de même sur son enfance dont nous connaissons ce qu'il a bien voulu en dire dans un article de l'*Ami du Peuple* (Portrait de l'*Ami du Peuple*, par lui-même). Il semble qu'il ait reçu une éducation soignée et en ait profité, car : « Dès mon bas-âge, écrit-il, j'ai été dévoré par l'amour de la gloire, passion qui changea d'objet pendant diverses périodes de ma vie, mais qui ne m'a pas quitté un seul instant... A cinq ans, j'aurais voulu être maître d'école, à quinze ans professeur, auteur à dix-huit, génie créateur à vingt. » De caractère indomptable, il sauta un jour par la fenêtre d'une chambre où il était enfermé par punition, et faillit se fracturer le crâne. Puis, précepteur à Bordeaux, il fait de courts séjours à Dublin, Edimbourg, La Haye, Utrecht et Amsterdam, pour

s'établir finalement à Londres où nous le retrouvons presque célèbre. Il vient de publier son traité sur l'Homme, traité d'une valeur relative, dans lequel il situe l'âme dans les méninges. L'accueil est néanmoins favorable en Angleterre, assez froid en France, où la publication est retardée par des formalités douanières. Marat accuse aussitôt les assemblées savantes de vouloir par jalousie étouffer son œuvre. « Marat se persuadait très facilement, si quelque chose n'allait pas, qu'il était injustement persécuté et martyrisé. » Ceci est l'opinion de son biographe le plus récent... et le plus impartial à notre connaissance, L. Gottschalk.

Puis il publie un ouvrage politique *Les chaînes de l'esclavage*, qui lui vaut, affirme-t-il, de terribles persécutions, écrit une étude sur la blennorrhée, une autre sur les maladies des yeux. Entre temps, il a achevé ses études de médecine commencées à Bordeaux et obtenu — d'aucuns affirment acheté — son diplôme de Docteur à l'Université de Saint-Andrews.

Au bout de dix ans, en 1777, il rentre en France et, nommé médecin des gardes du corps du Comte d'Artois, il exerce son métier avec un succès considérable, dit-il. La guérison d'une tuberculeuse gravement atteinte augmente sa notoriété, mais le pousse à lancer une *eau factice anti-pulmonique* qu'un examen révéla contenir de la craie et de l'eau. Peut-être à cette époque où la recalcification n'était pas à la mode, cette analyse lui fut-elle fatale. Toujours est-il qu'en dépit du

JEAN PAUL MARAT
Né à Genève, et Député de paris à la Convention
Nationale par les Départemens de la république française
au Droit des Nations défenseur intrépide
Marat par les tirans Vécut persécuté
et son sang qui Coula Sous un scélérat
Scella son dernier titre à l'immortalité.

JEAN-PAUL MARAT

beau titre de « Médecin des Incurables » qu'il s'était décerné lui-même, il se consacre de plus en plus à des recherches scientifiques plus strictement spéculatives. Il publie un Mémoire sur l'Electricité médicale, des Recherches physiques sur le Feu, des Découvertes sur la Lumière, et une série d'ouvrages d'optique où il combat les théories de Newton avec des arguments qui ne sont pas sans valeur. Il publie encore deux romans dont l'un imite les *Lettres Persanes*, puis un éloge de Montesquieu, un plan de législation criminelle, une brochure sur l'aérostation...

On voit que Marat fut un esprit universel. Sans doute un autodidacte, mais un autodidacte non dépourvu de mérite, travailleur acharné, fortement documenté, et il ne faut pas oublier qu'à l'époque des encyclopédistes, cette omniscience est très admise. Seulement un reproche peut lui être adressé : en tout, et partout, Marat cherche l'originalité. « J'ai constamment rejeté tout sujet sur lequel je ne pouvais me promettre... d'arriver à de grands résultats et d'être original; car je ne puis me décider à remanier un sujet bien traité ni à ressasser les ouvrages des autres. »

Il ne pénètre dans le domaine scientifique que pour combattre les théories généralement admises, jamais pour perfectionner les recherches de ses devanciers.

Cet amour du paradoxe, conséquence de son prodigieux orgueil, l'amène parfois à soutenir des erreurs. Il en résulte que, malgré leur mérite certain, ses ou-

vrages ne reçoivent pas des corps constitués, l'accueil qu'escomptait leur auteur. S'il obtient à grand peine un prix à l'Académie de Rouen — prix qu'il avait d'ailleurs très probablement offert lui-même, il se voit préférer ses rivaux dans tous les autres concours auxquels il prend part. A Lyon, sa candidature est repoussée par deux fois. Pourtant il a renouvelé la tactique de Rouen, offert en sous-main la médaille, suggéré la question à poser, écrit, ou fait écrire aux Académiciens des lettres préparatoires à l'appui de ses théories (1). Même échec à Montpellier. Il est candidat sans succès, mais non sans espoir à l'Académie des Sciences, consentirait à devenir espagnol pour mériter le titre de membre correspondant de l'Académie de Madrid; il affecte même pour arriver à cet honneur d'admirer « la Sainte Religion » et parle déjà de sa « future Patrie » mais en vain. Il écrit à Frédéric le Grand, protecteur des arts et des sciences, mais n'obtient pas de réponse. Alors, dégoûté enfin, non de la gloire, mais des Académies, furieux d'être ainsi méconnu, il publie un pamphlet violent, intitulé *Charlatans Modernes ou lettres sur le charlatanisme académique* dans lequel, il accuse les savants, tous les savants, d'avoir ourdi contre lui de sombres complots.

C'est dans cette succesion d'échecs qu'il faut rechercher l'origine de la haine de Marat contre la so-

(1) A. ROUX : **Marat et l'Académie de Lyon.**

ciété de l'ancien régime. Le pamphlet ci-dessus cité, publié en 1791, prouve bien qu'à cette époque encore sa rancœur persiste toujours des mésaventures de jadis.

Il est hors de doute que Marat, esprit cultivé du XVIII[e] siècle, fut, ipso facto, un esprit libéral. Admirateur de Jean-Jacques Rousseau : « le plus grand homme qu'aurait produit le siècle si Montesquieu n'avait pas existé », il a lu et commenté la plupart des philosophes contemporains. Il n'est peut-être pas exempt de modération au fond, mais c'est l'impossibilité d'obtenir ce fauteuil académique qui va déclencher chez cet instable, chez ce prédisposé une rancune dont on connaît la conséquence. Marat académicien eut probablement adopté pendant la Révolution l'attitude relativement modérée des académiciens Bailly, Condorcet, Lavoisier. Marat persécuté, bafoué, écœuré par ses échecs scientifiques, devint l'ennemi irréductible de ceux qu'il avait sollicités sans succès, et par extension, du régime auquel ils avaient dû leur élévation Il reporta sa recherche de la gloire, du monde scientifique au monde politique. L'attitude du Marat révolutionnaire est sans doute faite de rancune, elle constitue aussi « un débouché pour son amour de la gloire refoulé. »

Il est à peu près inutile de démontrer que Marat, durant la Révolution, pensa et agit comme un paranoïaque aigri. Cela est trop évident pour nécessiter une digression quelconque. Aussi nous contenterons-

nous, pour achever ce portrait, de citer quelques-unes de ses paroles, quelques-uns de ses écrits les plus caractéristiques accompagnés des commentaires de deux auteurs qui, n'étant ni médecins, ni psychiâtres, ne peuvent être suspects de partialité envers la thèse que nous soutenons.

L. Gottschalk décrit très exactement le mécanisme psychique de Marat :

« Ce penchant (la crainte perpétuelle d'être persécuté), était intimement lié à un autre qui augmentait l'amertume des sentiments de Marat : il avait une nature profondément méfiante qui l'empêchait de se fier à un adversaire, même aux intentions honnêtes et sincères. Sincère, lui, au point de manquer d'humour et du sens des proportions, il croyait toujours que quiconque ne partageait pas ses opinions était poussé par des motifs bas et retors; quand nous l'entendrons comme cela nous arrivera souvent, réclamer des mesures universellement combattues, répliquer avec cynisme aux épithètes qu'on lui lance à la face, appeler d'ardents anathèmes sur ses ennemis défunts et se réjouir quand il leur arrive du mal, c'est parce que son esprit entier ne pouvait saisir qu'un des côtés de toute question, parce qu'il était absolument convaincu de sa propre sincérité et de son infaillibilité, et par conséquent de la fourberie et de la faillibilité de ceux qui n'étaient pas de son avis. Il en résultait qu'il se considérait constamment comme un martyr pour la cause de

la vérité et de l'honneur, une victime de misérables sans foi ni loi. C'est la combinaison de cette folie de la persécution avec cette méfiance pour les mobiles des autres qui, plus que tout autre processus psychologique, fournit la clef de son caractère. »

Puis il convient de laisser la parole à Taine, auteur incontestablement partial, mais dont l'étude sur Marat constitue une véritable observation médicale, si on en écarte quelques exagérations, d'ailleurs évidentes.

Voici l'exposé, par Marat lui-même, de ses théories sociales : « Des seuls besoins de l'homme dérivent tous ses droits... quand l'un d'eux manque de tout il a le droit d'arracher à un autre le superflu dont il se gorge; que dis-je? Il a le droit de lui arracher le nécessaire et plutôt que de périr de faim, il a le droit de l'égorger et de dévorer ses chairs palpitantes... Pour conserver ses jours, l'homme a le droit d'attenter à la propriété, à la liberté, à la vie même de ses semblables. Pour se soustraire à l'oppression il a le droit d'opprimer, d'enchaîner, et de massacrer. Pour assurer son bonheur, il est en droit de tout entreprendre. » (1)

Puis, voici le panégyrique de ses découvertes en physique : « Elles ne tendent pas à moins qu'à faire changer la face de l'optique... Jusqu'à moi les vraies couleurs primitives étaient inconnues. »

Avant lui, « on ignorait la place que le fluide

(1) Cité par CHEVREMONT : **Projet de Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.**

électrique considéré comme agent universel occupe dans la nature... je l'ai fait connaître de manière à ne laisser aucun doute. » Pour le fluide igné : « cet être inconnu avant moi, je dégage la théorie de toute hypothèse, de toute conjecture, de tout raisonnement alambiqué, je la purge d'erreurs, je la rends intuitive, je la dépose dans un petit volume qui condamne à l'oubli tout ce que les sociétés savantes ont jamais publié sur cette matière. »

« Je crois avoir épuisé à peu près toutes les combinaisons de l'esprit humain sur la morale, la philosophie, la politique. »

Homme d'état, il compte à son actif « trois cents prédictions sur les principaux événements de la Révolution, justifiées par les faits. » Au besoin il s'offre pour guider les armées; rien qu'à observer la guerre de Vendée, il se flatte d'être victorieux « à la première rencontre » « si je pouvais supporter la route, je m'offrirais pour mettre mes vues à exécution; à la tête d'un petit corps de troupes sûres, il est facile d'ensevelir, dans un seul jour, jusqu'au dernier des rebelles. Je ne suis pas étranger à l'art militaire, et je pourrais sans jactance répondre du succès. »

Ses conseils furent toujours bons, son opinion excellente : « Si vous n'êtes pas à la hauteur de m'entendre, tant pis pour vous. »

Cet état d'esprit, qualifié par Taine de « *délire*

ambitieux » caractérise l'orgueil sans frein ni mesure du paranoïaque.

« Deux prédispositions, la perversion habituelle du jugement et l'excès colossal de l'amour-propre en sont les sources, écrit Taine, et nulle part ces sources n'ont coulé plus abondamment que dans Marat. Jamais homme, après une culture si diversifiée n'a eu l'esprit si incurablement faux, jamais homme, après tant d'avortements dans la spéculation et tant de méfaits dans la pratique n'a conçu et gardé une aussi haute idée de lui-même. En lui, chacune des deux sources vient grossir l'autre; ayant la faculté de ne pas voir les choses telles qu'elles sont, il peut s'attribuer de la vertu et du génie; persuadé qu'il a du génie et de la vertu, il prend ses attentats pour des mérites, et ses lubies pour des vérités. Dès lors, et spontanément par son propre cours, la maladie se complique. Au délire ambitieux s'ajoute la *manie des persécutions*. En effet, des vérités évidentes ou prouvées, comme celles qu'il apporte, devraient du premier coup éclater en public; si elles font long feu et s'éteignent, c'est que des ennemis ou des envieux ont marché dessus; manifestement on a conspiré contre lui, contre lui les complots n'ont jamais cessé. »

Ici, Taine énumère, avec citations à l'appui, les complots dont nous avons déj àsuccinctement parlé : Complot des philosophes (De l'Homme), complot des médecins (l'eau factice anti-pulmonique), complot des académiciens surtout (les ouvrages de Physique).

« Naturellement, le soi-disant persécuté se défend, c'est-à-dire qu'il attaque. Naturellement comme il est l'agresseur, on le repousse, on le réprime, et après s'être forgé des ennemis imaginaires, il se fait des ennemis réels, surtout en politique où, par principe, il prêche tous les jours l'émeute et le massacre »...

C'est ainsi qu'au début de la Révolution, Marat décrété par le Châtelet, est obligé durant quelques semaines de se cacher. Tout s'arrange d'ailleurs au mieux grâce à sa popularité croissante. Mais il sort de là extrêmement surexcité, tout près de la démence pure. Ajoutons à cela que, vers cette époque, il commence à souffrir d'un eczéma généralisé, siège d'un prurit intense, qui, jusqu'à sa mort, va l'obliger à passer la moitié de ses jours dans le bain.

Tout cela aboutit au stade que Taine baptise le stade du « *cauchemar fixe* ».

« Selon lui, les savants qui n'ont pas voulu l'admirer sont des imbéciles, des charlatans, des plagiaires. Laplace et Monge, simples « automates » ne sont que des machines à calcul; Lavoisier, père putatif de toutes les découvertes qui font du bruit, n'a pas une idée propre » pille les autres sans les comprendre et « change de système comme de souliers. » Fourcroy, son disciple, et son trompette est encore de plus mince étoffe. Tous sont des drôles : « Je pourrais citer cent traits d'infidélité de Messieurs les Académiciens de Paris, cent abus de dépôt » : une somme de douze mille

francs leur ayant été confiée pour chercher le moyen de diriger les ballons, ils s'en sont fait entre eux le partage, et il a été mangé à la Râpée, à l'Opéra et chez les filles. »

« En politique où les débats sont des combats, c'est pis : l'*Ami du Peuple* ne peut avoir que des scélérats pour adversaires. Louer le courage et le désintéressement de La Fayette, quelle ineptie! S'il est allé en Amérique, c'est par dépit amoureux « rebuté par une Messaline » il a gardé un parc d'artillerie : « comme les goujats gardent le bagage » : voilà tous ses exploits; de plus il est un voleur. Bailly aussi est un voleur, et Malouet « un Paillasse » Necker, a formé « l'horrible entreprise d'affamer et d'empoisonner le peuple, il s'est rendu pour toujours l'exécration des Français et l'opprobe du genre humain. » Qu'est-ce que la Constituante, sinon un ramas « d'hommes bas, rampants, vils, et ineptes. » — « Infâmes législateurs, vils scélérats, monstres altérés d'or et de sang, vous trafiquez avec le monarque de nos fortunes, de nos droits, de nos libertés, et de nos vies! » « La seconde législature n'est pas moins pourrie que la première. » Dans la Convention, « Roland le Gilles officieux et le Pasquin faussaire, est le chef infâme des accapareurs ». « Isnard est un jongleur, Buzot un Tartuffe, Vergniaud un mouchard en petit collet. » — Quand un aliéné voit partout autour de lui, sur le plancher, sur les murs, au plafond, des scorpions, des araignées,

un grouillement de vermine infecte et venimeuse, il ne songe plus qu'à l'écraser, et la maladie mentale entre à sa dernière période : à la suite du délire ambitieux, de la manie des persécutions et du cauchemar fixe, *la monomanie homicide s'est déclarée.* »

« Dès les premiers mois de la Révolution, elle s'est déclarée chez Marat, c'est qu'elle lui était innée, inoculée d'avance;... jamais la *folie raisonnante ne s'est* manifestée dans un cas plus net : « Ceux qui regorgent du superflu doivent subvenir aur besoins de ceux qui manquent du nécessaire. » Sinon « l'honnête citoyen que la Société abandonne à sa misère et à son désespoir, rentre dans l'état de nature, et a le droit de revendiquer à main armée les avantages qu'il n'a pu aliéner que pour s'en procurer de plus grands. Toute autorité qui s'y oppose est tyrannique, et le juge qui le condamne à mort est un assassin. »

Puis, ayant posé en principe la souveraineté du Peuple, il en déduit « le droit sacré qu'ont les commettants de révoquer leurs délégués », de les prendre au collet s'ils prévariquent, de les maintenir dans le devoir par la crainte, de leur tordre le cou s'ils ont jamais la tentation de voter mal, ou de mal administrer. Or cette tentation, ils l'ont toujours. « Il est une vérité éternelle dont il est important de convaincre les hommes : c'est que le plus mortel ennemi que le Peuple ait à redouter, c'est le gouvernement. » — « Tout ministre qui est deux fois vingt-quatre heures en place, lorsque

MARAT

le Cabinet n'est pas dans l'impossibilité de machiner contre la Patrie, est suspect. » — « Levez-vous donc, misérables des villes et de la campagne, ouvriers sans travail, traîneurs de rues qui couchez sous les ponts, rôdeurs de grands chemins, mendiants sans feu ni lieu, va-nu-pieds en loques, porteurs de besace, porteurs de bâtons, et venez prendre à la gorge vos infidèles mandataires ».. .

« N'allez jamais à l'Assemblée « sans avoir vos poches pleines de cailloux destinés à lapider les scélérats qui ont l'impudence de prêcher les maximes » monarchiques »...

« ... Dressez huit cents potences dans le jardin des Tuileries, et accrochez-y tous les traîtres à la Patrie, l'infâme Riquetti, comte de Mirabeau à leur tête, en même temps que vous ferez au milieu du bassin un vaste bûcher pour y rôtir les ministres et leurs suppôts. » — Si l'*Ami du Peuple* pouvait rallier à sa voix deux mille hommes déterminés, pour sauver la Patrie, il irait arracher le cœur de l'infernal Motier au milieu de ses nombreux bataillons d'esclaves, il irait brûler dans son palais le Monarque et ses suppôts, il irait empaler les députés sur leur siège et les ensevelir sous les débris embrasés de leur antre. »

« Au premier coup de canon sur la frontière, « il est indispensable que le Peuple ferme les portes de toutes les villes, et qu'il se défasse sans balancer de tous les prêtres séditieux, des fonctionnaires publics

contre révolutionnaires, des machinateurs connus et de leurs complices. » — « Il est de la sagesse des magistrats du Peuple de faire fabriquer incessamment une énorme quantité de couteaux très forts, à lame courte, et à deux tranchants bien affilés, pour armer de ces couteaux chaque citoyen bien connu comme ami de la Patrie. Or, tout l'art de combattre avec cette arme terrible, consiste à se faire un bouclier du bras gauche, enveloppé jusqu'à l'aisselle d'une manche piquée en étoffe quelconque de laine, très rembourrée de chiffons, de bourre et de crin, puis de foncer sur l'ennemi avec le bras droit armé du glaive » — servons-nous au plus tôt de ces couteaux; car « quel moyen nous reste-t-il aujourd'hui pour mettre fin aux maux qui nous accablent? Je le repète, il n'en est aucun autre que les exécutions populaires. » — Voici enfin le trône à bas; mais « tremblez de vous laisser aller à la voix d'une fausse pitié,... point de quartier; je vous propose de décimer les membres contre révolutionnaires de la municipalité, des justices de paix, des départements et de l'Assemblée Nationale. » — Au commencement, un petit nombre de vies aurait suffi : « il fallait faire tomber cinq cents têtes après la prise de la Bastille, alors tout aurait été bien » mais, par imprévoyance et timidité, on a laissé le mal s'étendre, et plus il s'étend, plus l'amputation doit être large. Avec le coup d'œil sûr du chirurgien, Marat en donne les dimensions; il a fait ses calculs d'avance. En septembre 1792, dans le con-

seil de la Commune, il estime par approximation à quarante mille le nombre de têtes qu'il faut abattre. Six semaines plus tard, l'abcès social ayant prodigieusement grossi, le chiffre enfle en proportions : c'est 270.000 têtes qu'il demande, toujours par humanité, « pour assurer la tranquillité publique » à condition d'être chargé lui-même de cette opération, et de cette opération seulement, comme justicier sommaire et temporaire... »

Tel est, à peu de choses près, le jugement porté par Taine sur Marat. Orgueil, fausseté de jugement, délire ambitieux, folie raisonnante, monomanie des persécutions, cauchemar fixe, monomanie homicide : rien n'y manque. Nous n'aurons pas l'outrecuidance d'essayer d'ajouter quelque chose à ce portrait magistral.

Robespierre

A. — Origines

Maximilien-Marie-Isidore de Robespierre naquit à Arras le 6 mai 1758. Sur ses ascendants, les documents sont trop nombreux ou trop rares, toujours est-il qu'ils ne concordent guère, chaque auteur ayant sur ce point une opinion généralement personnelle. Ce qui semble certain, c'est que, rattaché par sa mère à une famille de modestes brasseurs, Robespierre appartenait par son père, avocat au barreau d'Artois, à la bourgeoisie de robe. Son nom, qui ne correspond à aucun titre de noblesse, s'écrit sur les actes de baptême Derobespierre; quelques membres de cette famille et Robespierre lui-même avant 1789 séparèrent parfois la particule, coutume fréquente à cette époque. On sait peu de choses sur cette famille si ce n'est son origine irlandaise vraisemblable, ce qui pourrait jusqu'à un certain point justifier le caractère passionné, excessif, violemment politique de notre héros. Sa mère fut, de

l'avis unanime une femme frêle, jolie et douce. Elle mourut à vingt-huit ans au cours d'un accouchement laborieux.

Son père, fut un avocat sévère, distant, hautain et grave qui éprouva à la mort de sa femme en 1764 un chagrin si violent, dit-on, que sa vie en fut toute transformée. Il quitta brusquement Arras, abandonnant ses quatre enfants; dès lors, perpétuel voyageur, ne trouvant nulle part le repos, fuyant ses proches, ses rares amis de jadis, on le retrouve à Sauchy-Couchy où il remplit l'office de bailli. Six mois après, il réintègre Arras, y végète quelque temps sans rien faire; puis il emprunte à ses sœurs, qui n'étaient pas riches, une assez forte somme, revient pour réclamer à sa vieille mère quelques subsides, s'expatrie à nouveau, vit quelques mois en Allemagne où il enseigne le français; dégoûté de ce nouveau métier, il part enfin pour l'Amérique; sa trace est alors définitivement perdue, mais l'annonce de sa mort parvient à ses enfants peu de temps après cette nouvelle fugue.

B. — *Jeunesse*

Orphelin à six ans, le jeune Maximilien fut élevé par son grand-père, le brasseur Carrault, selon les uns; par l'évêque d'Arras Mgr de Conzié, selon les autres : « C'est ainsi, a-t-il écrit, que je sentis de bonne heure le poids de la vie et le pénible esclavage des bienfaits. »

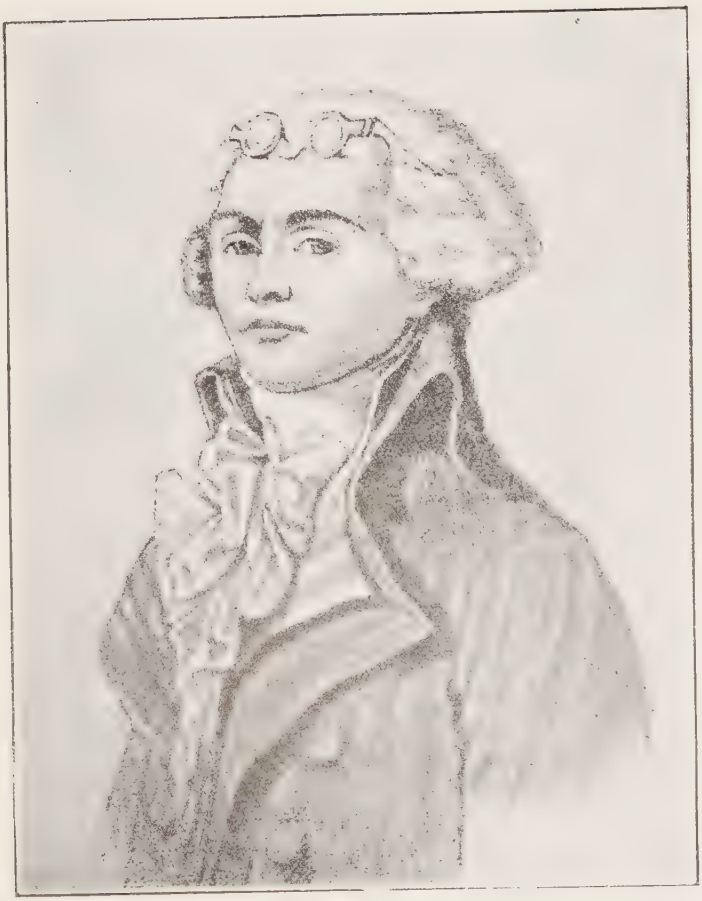

MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE

Photographie d'un croquis rehaussé d'aquarelle pris pendant une séance de la Convention et attribué à Gérard. Collection Jubinal de Saint-Albin.

Le croquis est accompagné de cette note : « Les yeux verts, le teint pâle, habit nankin rayé vert, gilet blanc rayé bleu, cravate blanche rayée rouge ».

Les biographes s'accordent à le décrire vers cette époque, comme un élève modèle, consciencieux, travailleur acharné. Ernest Hamel et quelques panégyristes font de lui un enfant aimable, gai, courtois, entouré d'amis. Mais cette opinion est combattue par la plupart des auteurs, même par ceux qui approchent d'une impartialité relative.

Il semble que le jeune Robespierre ait été un petit garçon silencieux, taciturne, peu communicatif. Son regard froid et dur qu'il n'abaissait devant personne ne lui conciliait pas les sympathies. A l'école, pendant les récréations, au lieu de partager les jeux de ses camarades, il s'asseyait gravement sur un banc, les bras croisés, ayant déjà conscience, semble-t-il, de sa responsabilité de chef de famille. D'une piété intense, cette piété qui toute sa vie le poursuivit, il construisait, solitaire, de petites chapelles devant lesquelles il s'agenouillait à l'imitation des saints. Il avait pour les animaux une vraie passion, élevait des oiseaux, pigeons et serins, et pleura, dit-on, une seule fois, le jour où une cage ayant été oubliée la nuit dans le jardin, un orage fit périr les oiseaux qu'elle emprisonnait.

Ce « fort en thème » enthousiasma tellement ses premiers professeurs, que tout fut mis en œuvre pour lui obtenir une bourse à Paris au lycée Louis-le-Grand. Cette bourse obtenue, par l'intermédiaire du puissant abbé de Saint-Vaast, Robespierre débarqua à Paris en 1770, âgé de douze ans, les poches quasi vides,

mais plein de courage et de confiance en soi. « J'entrai au collège », a-t-il écrit, « non pas avec cette tristesse d'enfant gâté qui pleure l'absence de sa mère, les contes de sa nourrice, et les jouets dont on a amusé ses premiers ans, mais avec une résolution d'homme que n'altèrent ni les regrets du passé, ni la crainte de l'avenir. »

L'atmosphère du lycée où l'humble boursier siégeait à côté des fils de puissants seigneurs, lui plut, car, dit-il, « les grilles se fermaient pour tout le monde. »

Sa carrière de brillant élève continue ici; constamment à la tête de sa classe, il entend plusieurs fois son nom proclamé au Concours général; il en éprouve d'ailleurs une vive satisfaction qu'il ne cache pas, et sourit encore lorsqu'il songe à cette époque glorieuse : « Je l'avoue, j'ai été bien longtemps à m'enorgueillir du souvenir de ces triomphes, et même encore aujourd'hui, je me les rappelle avec joie. »

L'enseignement des lycées à cette époque était tout pénétré de l'histoire romaine. On citait à tout propos les hauts faits de la République latine, et chaque élève connaissait dans ses moindres détails l'histoire de ses héros telle que la transmet la tradition. Robespierre, ébranlé dans ses convictions religieuses, reporta toute l'ardeur de son âme sur ces études. Sous l'influence d'un professeur de rhétorique, M. Heuvaux, ces notions éparses se cristallisèrent et firent de lui, l'admirateur des tribuns, un républicain ardent. Telle fut la sym-

pathie de Robespierre pour ce professeur, qu'il n'hésita pas à redoubler de son plein gré sa rhétorique, afin de recueillir en fin d'année tous les lauriers qui lui avaient échappé l'année précédente. « Je dois », écrit Robespierre, « à ces premières instructions que l'étude a depuis rectifiées, les semences de mes invariables opinions. » Il est certain que ce professeur qui possédait l'art enviable de ressusciter les grands hommes défunts, a exercé sur lui une grosse influence. C'est à lui qu'il dut son surnom d'étudiant : le Romain.

En 1775, Louis XVI visita le collège Louis-le-Grand. Robespierre, le plus brillant des élèves, fut chargé de composer et de lire au souverain une harangue de bienvenue. Il construisit un discours assez long et pompeux où lui, simple écolier, ne craignait pas de donner à Louis XVI quelques conseils touchant des réformes qu'il jugeait indispensables. Fort heureusement pour la bonne réputation du collège, le supérieur ayant pris connaissance de cette compilation, fit venir le coupable et après l'avoir félicité pour l'ensemble, ratura de nombreuses pages où perçait un républicanisme excessif agrémenté d'une pointe de prétention; on dit que l'élève Robespierre se fit par la suite fortement prier pour consentir à lire ce discours amputé.

Ses études terminées, Robespierre fit rapidement son droit. A cette époque son dénuement était extrême. Ce futur dictateur errait dans Paris, traînant des vêtements usés et reprisés, des souliers éculés; mais, aux

plus mauvais jours, il conserva un grand souci de son aspect physique et de l'harmonie de son visage. Dût-il pour cela sauter un repas, son perruquier venait chaque jour le friser, le poudrer, créer en quelque sorte ce masque élégant mais impassible et froid que l'on retrouve dans tous les dessins de l'époque.

C'est au cours de ses années de droit que Robespierre alla rendre visite à son maître Jean-Jacques Rousseau. Il fit à cette occasion dix lieues à pied et dut vaincre toute son orgueilleuse timidité pour entrer au château d'Ermenonville en si petit équipage : « ... Je me dirigeais en effet de ce côté (un coin du jardin où le Maître herborisait) avec une précipitation d'autant plus grande que j'avais la rougeur sur le front et qu'il me semblait entendre à mes oreilles les rires d'insolents laquais se moquant de l'adepte imberbe du philosophe. » Son entretien avec Rousseau n'offre rien de remarquable si ce n'est l'admiration totale, absolue, sans aucune restriction, qu'il montre pour la personnalité du maître, autant que pour son œuvre.

Aussitôt son droit terminé, Robespierre dut revenir à Arras, la mort dans l'âme, car déjà il avait rêvé, semble-t-il, de conquérir la gloire et les honneurs parmi les célèbres orateurs du barreau de Paris.

Le bruit de ses succès scolaires l'avait précédé dans sa ville natale. Quelques recommandations aidant, il fut admis comme avocat au Conseil Supérieur de l'Artois. Si nous en croyons E. Hamel, le nouvel avocat

eut connu dès lors un succès foudroyant. En fait, il semble que ses débuts aient été au contraire assez pénibles (1). Pourtant, il est travailleur, connaît bien son métier, et sa probité est évidente. Mais, celui qui deviendra l'idole de la foule n'est actuellement qu'un bon élève, rhétoricien assez brumeux; le style de ses discours sent l'école, ses plaidoyers manquent de naturel, ses phrases de spontanéité. Par ailleurs, sa morgue et sa raideur déconcertent la clientèle. Au surplus, Robespierre ne saura jamais parler aux simples, il ne sera jamais un héros de la rue et des foules, et jamais son nom ne sera inscrit au palmarès des grandes journées populaires; c'est un clubiste que les foules adoreront à travers les clubs.

« Il dissimule mal, écrit Lenôtre, la certitude qu'il a de sa supériorité, et l'on sourit du souvenir qu'il garde de ses succès scolaires; il impute à la malveillance de ses confrères, les déceptions de son amour-propre. Sa susceptibilité d'enfant s'est aigrie au collège, elle se mue maintenant en méfiance farouche au moindre soupçon d'épigramme. »

Elu en 1786 président de l'Académie d'Arras, il fit un discours d'une heure trois quarts. Ses collègues jugèrent alors prudent de limiter la durée des lectures

(1) Un petit distique fait d'un mauvais jeu de mots courut Arras vers cette époque :

On peut avoir des prix à l'Université
Sans être pour cela dans l'Univers cité.

à une demi-heure. Robespierre prit cela pour une injure grave, bouda, et s'excusa « sur ses affaires et sa santé » pour ne plus reparaître, ou presque, aux séances académiques.

Il eut à cette époque quelques prétentions littéraires. Elles se traduisirent par l'envoi d'un « Eloge de Gresset » à l'Académie d'Amiens, éloge qui eut peu de succès, et par quelques productions littéraires. Il reste de lui, outre des lettres d'une galanterie un peu calculée mais charmante, un madrigal assez fade et prétentieux, et quelques chansons à boire, un peu travaillées sans doute, mais pleines d'entrain, destinées à la Société des Rosati, société de francs-buveurs, gastronomes, amoureux des roses et de la nature dont Robespierre qui mangeait « peu et n'importe quoi » et ne buvait que de l'eau, faisait assez bizarrement partie.

En 1783, une affaire faillit toutefois le rendre célèbre. Un inventeur redoutable, M. de Vissery, qui se flattait d'avoir trouvé le moyen de « faire respirer à un plongeur au fond de l'eau un air frais et fortifiant », fit installer sur sa maison un paratonnerre composé d' « un globe foudroyant, armé de dards en différents sens ». Les voisins terrifiés se plaignirent, et Vissery fut condamné par les échevins de Saint-Omer, à démolir cette œuvre d'art, plus dangereuse qu'utile, disait le jugement. Il fit appel, et Robespierre n'eut pas de peine à obtenir l'annulation du jugement. Mais

l'affaire avait fait grand bruit, toutes les académies de France avaient été consultées par cet avocat zélé, qui devint du coup quasi célèbre. Sa vanité en fut toute gonflée, ainsi qu'en témoigne ce passage d'une lettre datée de cette époque : « J'ai toujours eu infiniment d'amour-propre » écrivait-il en racontant un voyage qu'il venait de faire à Carvin, « cette marque de mépris (les employés de l'octroi d'Arras ne lui avaient pas rendu son salut au passage), me blessa jusqu'au vif et me donna pour le reste du jour une humeur insupportable... Les habitants de Carvin nous firent un accueil qui nous dédommagea bien de l'indifférence des commis de la porte de Méaulens. Des citoyens de toutes classes, signalaïent à l'envi leur empressement pour nous voir. Nous goûtâmes pendant le trajet qui fut hélas trop court, la satisfaction si flatteuse pour l'amour-propre, de voir un peuple entier s'occuper de nous. Qu'il est doux de voyager! disais-je, en moi-même. On a bien raison de dire qu'on n'est jamais prophète dans son pays. Aux portes de la ville on vous dédaigne; à six lieues plus loin vous devenez un personnage digne de la curiosité publique. »

Cette affaire triomphale ne dut pas malgré tout le satisfaire encore. En 1788 les avocats d'Arras ayant exclu Robespierre d'une réunion, une lettre annyme fut publiée qui ne peut guère être que de lui :

« Il est bien difficile, dit-elle, quelque philosophie que l'on ait, de souffrir longtemps sans laisser échap-

per quelque plainte ». Puis il accuse les anciens qui : « engloutissent toutes les affaires » éloignant les débutants « qui ne s'efforcent point à leur plaire ou ne peuvent y réussir ». « De quelque talent que les ait doués la nature, dit-il, quelque goût qu'ils aient pour le travail, ceux-ci doivent se tenir certains de végéter toujours... triste alternative sans doute pour des jeunes gens bien élevés, ou d'être exposés à ne rien faire..., ou de ne devoir son labeur qu'à des démarches humiliantes. N'est-il pas bien dur en effet d'aller mendier une cause dans l'étude d'un procureur, dont l'air et le ton doucereux semblent dire : je vous protège?... »

Mais à la date de cette lettre, gronde déjà la Révolution. Elle va fixer les destinées de ce mécontent et pleinement satisfaire son ambition.

C. — *Robespierre député*

Nous avons un peu insisté sur le développement de l'élément paranoïaque pendant la jeunesse de notre héros, parce que cette période est moins généralement connue que celles qui vont suivre. Il était intéressant par ailleurs de mettre en évidence une déformation psychique encore peu accusée mais néanmoins fort nette, qui va devenir manifeste avec l'ascension de l'homme politique.

Ce faisant, nous avons voulu écarter une interprétation possible : les discours, faits et gestes du Robes-

pierre révolutionnaire auraient été dictés, commandés, en quelque sorte par l'ambiance. Il ne serait qu'un écho, mieux un amplificateur, un crieur des idées révolutionnaires, le haut-parleur du Peuple. Nous croyons qu'il n'en est rien et que, bien au contraire, c'est la foule des députés, des clubs et des rues, qui, subissant l'empreinte de cette personnalité puissante et persévérante s'est mise peu à peu à parler, à agir comme Robespierre.

Dès que la nouvelle de la convocation des Etats généraux a parcouru la France, semant l'enthousiasme et l'espoir, notre sage avocat d'Artois s'agite. Toute cette bile rentrée qui depuis longtemps l'étouffe, il la répand sur ses concitoyens, et voilà ce petit homme chétif au teint blafard, aux yeux verts, qui éclate brusquement, tonne contre les institutions les plus respectables de ce régime qui l'a élevé — sans l'enrichir — sans le combler surtout des honneurs auxquels il estime avoir droit. Il se venge de ses malheurs domestiques, pécuniaires, familiaux, corporatifs, en démolissant l'organisation de son pays responsable de tous ses revers.

Il lance trois manifestes, trois brulôts en quelques semaines : « A la Nation Artésienne », « Avis aux habitants des campagnes », « Les Ennemis de la Patrie démasqués ». Il y déplore « l'oppression où gémit la ville d'Arras sous l'autorité de ses magistrats », découvre un horrible complot « tramé par les hommes ambitieux de l'administration municipale pour perpé-

tuer le régime oppressif sur lequel ils fondent leur autorité, leur fortune et leurs espérances », accuse les administrateurs de « trafiquer avec le gouvernement, des droits de leur pays à condition de jouir eux-mêmes du pouvoir de l'asservir et de le rançonner impunément. » « Nos campagnes, s'écrie-t-il, offrent de toutes parts à nos yeux des infortunés qui arrosent des larmes du désespoir, cette terre que leur sueur avait en vain fertilisée; la plus grande partie des hommes qui habitent nos villes et nos campagnes, sont abaissés par l'indigence à ce dernier degré de l'asservissement où l'homme absorbé tout entier par les soins qu'exige la conservation de son existence, est incapable de réfléchir sur les causes de ses malheurs et de reconnaître les droits que la nature lui a donnés. »

Ayant ainsi révélé aux citoyens d'Arras une détresse à laquelle ils ne songeaient peut-être guère. Robespierre va poser sa candidature; mais il publie auparavant une brochure anonyme bourrée de bons conseils, sorte de manuel du parfait député à l'usage du parfait électeur, qui débute en ces termes : « J'ai un cœur droit, une âme ferme; je n'ai jamais su plier sous le joug de la bassesse et de la corruption... » Ces qualités l'autorisent à donner quelques conseils aux citoyens, à définir les qualités du futur représentant : une probité scrupuleuse, une âme exceptionnellement élevée, et l'ayant prouvé déjà, une fermeté inébranlable, une indépendance absolue; de grandes vues, un coup d'œil

pénétrant sachant découvrir de loin des vérités utiles; le talent nécessaire pour soutenir et faire triompher ces vérités, l'éloquence du cœur sans laquelle on n'arrive pas à persuader. L'élu de la nation doit être incapable de rétrograder, se montrer inabordable à toutes les séductions, être en un mot « Incorruptible ».

Incorruptible! Voilà le grand mot lâché, le qualificatif qui sera bientôt inséparable de son nom; car, ne nous y trompons pas, cette brochure anonyme où l'auteur se défend d'aspirer à la députation dont il se juge « indigne », cette brochure est au fond une publicité masquée et d'autant plus efficace, que les qualités du bon représentant, ce sont toutes les qualités que s'attribue Robespierre. Personne d'ailleurs n'eut le moindre doute sur l'origine de ce discours, et son auteur, candidat dès le lendemain de sa publication, fut élu sans coup férir.

Le voilà donc quittant Arras en très modeste équipage (ne dit-on pas qu'il dut emprunter l'argent de son voyage?) se mêlant aux séances d'ouverture des Etats Généraux. Nul plus que lui ne dut profondément sentir les multiples et maladroites vexations que le Roi infligea aux gens du Tiers-Etat. Il s'en vengera plus tard; car aujourd'hui son nom ne paraît guère aux comptes rendus des séances de l'Assemblée. Noyé au milieu d'orateurs plus puissants et plus persuasifs que lui, notre avocat artésien qui chez lui était encore un personnage semble bien ici n'être rien du tout.

Pourtant, ce n'est pas faute de demander souvent la parole. Il monte à la tribune à tout propos et hors de propos, parle de tout, et sur tout, travaille toutes les questions, étudie tous les problèmes, a une opinion sur tout. Il récolte au début plus de sarcasmes que d'acclamations, se fait surnommer « la chandelle d'Arras » par opposition à Mirabeau qu'on appelait « le flambeau de la Provence ».

Son attitude reste vindicative. Les députés de la noblesse artésienne ayant déclaré qu'ils abandonnaient volontiers leurs privilèges, un membre du Tiers proposa qu'on envoyât une adresse de remerciements. Robespierre se leva et déclara « qu'on ne devait point de remerciements à des gens qui n'avaient fait que renoncer à des abus ».

Son peu de succès provoque chez lui une irritation qu'il épanche dans le sein de son ami Buisart en tentant d'abaisser ses collègues : Mirabeau « il est nul, parce que son caractère moral lui a ôté toute confiance ». Target : « dit des choses communes avec beaucoup d'emphase, pour se ranger de l'avis qui a déjà réuni la pluralité des voix ». Malouet, le célèbre orateur « armé d'impudence et pétri d'artifices, fait mouvoir tous les ressorts de l'intrigue ». Mounier, « ne jouera pas ici un rôle aussi grand que dans sa province, parce qu'on lui soupçonne des prétentions... il est loin d'ailleurs d'être un homme éloquent », et ainsi de suite.

Il ne s'attaque qu'aux orateurs, car c'est à eux

qu'il en veut de l'éclipser. Son éloquence en effet n'est guère appréciée. Merlin de Thionville, le trouve « obscur, nébuleux, fastidieux et léthargique ». « Robespierre prêche, a écrit Condorcet, il est furieux, grave, mélancolique, excité à froid, suivi dans ses pensées et dans sa conduite, il tonne contre les riches et les grands, vit de peu et ne connaît pas les besoins physiques. Il n'a qu'une mission, c'est de parler, et il parle toujours; il crée des disciples; il a des gardes pour sa personne, il harangue les Jacobins quand il peut s'y faire des sectateurs; il se tait quand il pourrait exposer son crédit, il refuse les places où il pourrait servir le Peuple, et choisit les postes où il croit pouvoir le gouverner; il paraît quand il peut faire sensation, il disparaît quand la scène est remplie par d'autres. Il a tous les caractères, non pas d'un chef de religion, mais d'un chef de secte; il se fait une réputation d'austérité qui vise à la sainteté; il monte sur les bancs, il parle de Dieu et de la Providence; il se dit l'Ami des pauvres et des faibles, il se fait suivre par les femmes et les faibles d'esprit; il reçoit gravement leurs adorations et leurs hommages; il disparaît avant le danger et on ne voit que lui quand le danger est passé. Robespierre est un prêtre et ne sera jamais que cela. Le reproche de dictature était donc une gaucherie et la proposition de l'ostracisme une absurdité; c'était lever la massue d'Hercule pour écraser une puce qui disparaîtra dans l'hiver ».

« Il se plaignait, il se lamentait, il gémissait sans cesse sur les malheurs de la Patrie, écrit son collègue Meillan, et jamais il n'avait un remède à proposer », et Mme Roland : « Son talent comme orateur était au-dessous du médiocre. Sa voix triviale, ses mauvaises expressions, sa manière vicieuse de prononcer rendaient son débit fort ennuyeux ».

Il s'obstine pourtant, écoute les autres, en fait son profit, imite Démosthène selon sa propre expression. Il travaille prodigieusement, s'assimile une foule de choses, et ses avis deviennent précieux. Il arrive même à une véritable éloquence, faisant percer en ses discours jusque là froids et compassés, toute la sincérité de son cœur; si bien que Mirabeau qui jusque là affirmait ne pas craindre « ce petit chafouin à la tribune » lui prodigue un jour le plus beau des éloges qui est peut-être aussi la plus féroce des critiques lorsqu'il s'agit d'un homme politique : « *Il croit tout ce qu'il dit* ».

Tant il en va, que lorsque l'assemblée se sépare il est respecté de ses collègues. Pour le Peuple, c'est bien autre chose : Robespierre s'est fait un programme de l'opinion de Rousseau : « la volonté générale est toujours droite et tend toujours à l'utilité publique ». En foi de quoi, il proclame à tout propos la souveraineté populaire, il flatte, excuse, déifie le Peuple, non par calcul, mais avec conviction. « Le Peuple ne dérobe jamais rien car tout lui appartient ». « Tout ce que le peuple désire est légitime. Tout ce qu'il ordonne est

sacré ». « Les propriétés des *Patriotes* sont inviolables et sacrées ». « Peuple malheureux, on se sert de tes vertus pour te tromper! Peuple vertueux, on se sert de tes malheurs pour t'opprimer! Peuple malheureux et vertueux, oublie ta générosité naturelle et sers-toi de ta force pour protéger ta vertu et te sauver du Malheur! »

Aussi, dès la fin de la Constituante, Robespierre est-il devenu l'idole de ce peuple qu'il porte aux nues. Lorsque cette assemblée se sépara, ses membres défilèrent devant la foule dans un silence morne car ils avaient cessé de plaire. Seul Robespierre fut l'objet d'une immense ovation.

Redevenu simple citoyen — rappelons que c'est lui-même qui demanda l'inéligibilité des Constituants à la Législative, preuve entre mille de son absolu désintéressement — Robespierre fut nommé Accusateur public. Il se démit bientôt de ses fonctions qui ne pouvaient convenir à cet homme essentiellement juste, sincèrement et profondément bon, accessible à la pitié; car notre tribun est tout cela; les gestes de probité, de bonté, d'humanité, de pitié, abondent dans sa vie. Le Robespierre qui pleurait ses oiseaux tués par la foudre persistera jusqu'au bout. Cet homme foncièrement excellent ne devient féroce que lorsqu'il s'agit du bien public, du bonheur du peuple, du gouvernement de l'Etat; bref lorsque ses théories, ses idées, son orgueil sont en jeu.

Il ne prendra part à aucune journée sous le règne de la Législative, on chercherait en vain sa trace au 10 août, aux sombres jours de septembre. Ses mains restent pures du sang que l'on verse sans réfléchir, sans raison d'Etat. Il s'efface lorsque sa voix ne peut être entendue du pays, déploie toute son activité au Club des Jacobins où son influence devient considérable, fait un voyage en son pays natal où un accueil véritablement triomphal lui est ménagé. Candidat à la Convention, il est élu à une majorité écrasante, et le voici de nouveau en vedette.

Mais cette fois-ci, il arrive à l'Assemblée non plus obscur député de province, mais représentant tout puissant du plus puissant des Clubs, le Club des Jacobins. Nous avons exposé les doctrines jacobines, ce sont toutes les idées de Robespierre. Investi d'un tel pouvoir, adulé par le Peuple, soutenu sans défaillance par son parti, son rôle va devenir peu à peu considérable. Sous l'influence des événements extérieurs et intérieurs, invasion des étrangers, guerre civile, lutte à mort au sein de l'assemblée, sa raison va peu à peu chanceler, et nous allons voir se préciser puis rapidement s'aggraver un syndrome paranoïaque typique dont seule, la mort, interrompra l'évolution.

Mais avant d'aller plus loin, notons quelques épisodes de sa vie privée à Paris. Installé chez le menuisier Duplay, qui l'avait recueilli le 17 juillet 1791 alors que sa vie était menacée par une émeute de

la rue, Robespierre y demeura jusqu'à sa mort (1) N'avons-nous pas vu que le Paranoïaque était en règle un être instable, voyageur perpétuel parce que peu sociable et rapidement blasé. Cette stabilité de Robespierre semble venir à l'encontre de notre thèse. En fait son importance diminue si nous considérons le milieu bien spécial de la maison Duplay : dans ce milieu d'honnête bourgoisie, Robespierre est Dieu. On l'admire parce qu'il parle bien, d'abondance, aisément, parce qu'il sait beaucoup de choses, parce qu'il défend toutes les idées humanitaires dont Duplay, à l'exemple d'un grand nombre de bourgeois de cette époque, est féru.

E. Hamel qui a longuement décrit la vie intime de Robespierre le montre au milieu de cette famille zélée, pontifiant volontiers, faisant le soir la lecture, arrachant des larmes à ses auditeurs tant il sait mettre d'émotion dans ses paroles. Il est le juge suprême des

(1) ... sauf quelques jours pendant lesquels sa sœur Charlotte l'emmena presque de force dans son appartement de la rue Saint-Florentin. Charlotte Robespierre qui mourut à quatre-vingt-trois ans a laissé des mémoires qui révèlent un caractère à la fois altier et imaginatif. C'est ainsi qu'elle réussit à se brouiller non seulement avec les Duplay qui l'avaient hébergée aimablement, mais encore avec son plus jeune frère; et faillit maintes fois rompre avec Maximilien. Elle tenait les Duplay pour gens de rien, et eut volontiers, dit Michelet, « tourné à la grande dame ». Courtisée, dit-elle, par Fouché, elle envisage tout de suite un mariage. Au cours d'un voyage dans le midi, elle rencontra Bonaparte qui ne tarda pas, dit-elle, à la remarquer, car elle ne manquait, paraît-il, ni de grâce, ni d'attraits, etc...

différends familiaux et jamais Duplay n'entreprend quelque chose sans son consentement. Son hôte a quatre filles fort exaltées qui ne demandent qu'un messie. Robespierre est tout indiqué. L'aînée surnommée Cornélie tant elle inspirait le respect par sa beauté calme et froide, portera son deuil pendant deux lustres. Il vit là au milieu de l'admiration des hommes et de l'adoration des femmes, sûr d'être le maître en tout, certain de ne rencontrer aucun contradicteur. Dans le salon trône son portrait en pied, par Gérard; sa chambre, d'une simplicité voulue, est constellée de gravures le représentant, délicate attention de son hôtesse; en sorte qu'il ne peut lever les yeux sans rencontrer sa propre image.

Inclus dans ce milieu d'adorateurs, Robespierre mène en fait une existence d'isolé, refusant systématiquement toute invitation, ne sortant, très rarement, que pour emmener Mme Duplay et ses filles dans un théâtre où l'on joue une pièce morale et déclamatoire. Il adore toujours la Nature, fait de fréquentes promenades aux jardins Marbeuf, suivi de son chien danois Brount, compagnon fidèle et approbatif; excursionne quelquefois en compagnie de la famille Duplay à Montmorency, à Ermenonville, dernier séjour de son maître.

Il est le bienfaiteur des pauvres, et les petits Savoyards des Champs-Elysées l'appellent « le Bon Monsieur ». E. Hamel conte que l'un d'eux vint un

jour le trouver tout en larmes montrant du doigt la boîte vide d'où sa marmotte s'était enfuie. Robespierre le consola et lui donna aussitôt de quoi acheter un autre gagne-pain.

Nous voilà bien loin semble-t-il du terroriste sanguinaire, du promoteur de la loi de Prairial, du futur dictateur. Et cependant son attitude est telle au début de la Convention qu'il s'attire les accusations bien connues de Louvet :

« Je t'accuse d'avoir calomnié les plus purs patriotes et de les avoir calomniés dans les affreuses journées de septembre alors que les calonmies étaient de véritables proscriptions.

« Je t'accuse d'avoir, autant qu'il était en toi, avili, persécuté la représentation nationale et fait méconnaître et avilir son autorité.

« Je t'accuse de t'être perpétuellement produit comme un objet d'idolâtrie, d'avoir souffert qu'on dise que tu étais le seul homme vertueux de la République qui pût sauver le pays, et de l'avoir laissé entendre toi-même.

« Je t'accuse d'avoir tyrannisé par tous les moyens d'intrigue et d'effroi l'assemblée électorale du département de Paris.

« Je t'accuse enfin d'avoir évidemment marché au pouvoir suprême, ce qui est prouvé par les faits que

j'ai indiqués et par toute ta conduite, qui pour t'accuser parlera plus haut que moi ».

Pétion, qui fut longtemps son meilleur ami l'abandonne brusquement et publie une lettre explicative typique où, après avoir reconnu et justifié son amitié de jadis, il présente un Robespierre exalté par sa réussite, devenu ombrageux et méfiant, « au tempérament bilieux, à l'imagination atrabilaire ».

Il le dépeint comme un être insociable, apercevant partout des complots, des trahisons, des précipices, n'écoutant que lui, ne supportant pas la contrariété, ne pardonnant jamais à qui a pu blesser son amour-propre, ne convenant jamais de ses torts, dénonçant avec légèreté, s'irritant du plus léger soupçon, ne connaissant pas les convenances, voulant par-dessus tout la faveur du peuple, cherchant avec affectation les applaudissements de la multitude, vantant ses services enfin, et parlant de lui avec peu de réserve.

Peu de temps après, c'est lui qui se lève pour réclamer la mort du roi, sa mort sans jugement comme mesure de salubrité publique; mauvais calcul : abattre cette tête en somme bien débonnaire, c'est créer un martyr donc, en susciter d'autres. Condamner sans jugement est aussi un précédent fâcheux. Robespierre, bon juriste pourtant, s'attache néanmoins à cette exécution parce que sincèrement, au fond de lui-même il la croit nécessaire pour terroriser les factieux, pour faire un exemple. Point de jugement; les jurés sont failli-

bles, accessibles à la pitié. Condamner le Roi, c'est une chose énorme que seule l'Assemblée peut oser. Il s'acharne donc, combat les objections, répond à la magnifique et courageuse plaidoirie de De Sèze par un long discours, et obtient cette condamnation immédiatement exécutée qui en bon droit est une iniquité. Chaque jour son influence grandit; avec la création du Comité de Salut Public où il règne en maître, avec l'organisation du Tribunal Révolutionnaire, dont il choisit les membres, son pouvoir approche de l'absolutisme. La Terreur commence avec la dictature de l'Incorruptible.

D. — *Robespierre Dictateur*

A ce stade, notre paranoïaque commence à manifester un déséquilibre complet. La fatigue, la tension nerveuse, le prodigieux travail qu'il fournit, accélèrent sans doute cette évolution. Mais il ne faut pas négliger non plus l'influence de l'adulation qui l'entoure.

On lui écrit qu'il est « le fondateur de la République, le génie incorruptible qui voit tout, prévoit tout, déjoue tout, qu'on ne peut ni tromper, ni séduire », « qu'il a l'énergie d'un Spartiate et l'éloquence d'un Athénien », « qu'il couvre la République de l'égide de son éloquence », « qu'il éclaire l'Univers par ses écrits, qu'il emplit le monde de sa renommée, qu'il régénère

ici-bas le genre humain », « que son nom est, et sera en vénération dans tous les siècles présents et futurs », qu'il est le messie que l'Etre Eternel a promis pour réformer toutes choses ».

On joue au Théâtre Molière une pièce où : « il foudroie Rohan et Condé de sa logique et de sa vertu ».

La commune de Marines, département du Bec d'Ambez va jusqu'à faire chanter un *Te Deum* en son honneur. Un citoyen de Montpellier lui écrit : « La Nature vient de me donner un fils. J'ai osé le charger du poids de ton nom... etc. ». Le cas n'est pas isolé. Il est, pour celui-là (1), « le Dieu des Sans-Culottes », pour celle-ci (2), « un aigle qui plane dans les Cieux », pour cet autre (3), « mon apôtre chéri », pour beaucoup « le Grand Homme », « le Sauveur du monde », un « Envoyé du Ciel », le « Fils de Dieu », et « Dieu » lui-même.

Alors, cette petite voix d'orgueil, qui dès l'enfance chantait en lui, s'élève et s'amplifie. La voici qui s'accroît ,au point de dominer bientôt tout son mécanisme cérébral. Il ne se contente plus d'imposer sa volonté en dirigeant le Comité de Salut Public, en menant à la baguette une Convention souple et terrifiée; cela n'est-il pas dû à l'homme politique qui n'a jamais failli à l'hon-

(1) Girey-Dupré.
(2) C'est une sœur de Mirabeau.
(3) C'est un sosie supposé qui signe S. J.

neur, qui n'a jamais entraîné sa patrie dans une voie funeste? Il lui faut plus; et, visiblement (de nombreux auteurs l'ont soutenu), notre républicain aspire à une dictature.

Il y aspire, non par vanité banale ou appétit de gloire, mais parce que le voici maintenant convaincu d'une chose : c'est que seul il peut sauver sa patrie, seul il peut parfaire la Révolution; et s'il veut devenir un de ces despotes qu'il a tant honnis naguère, ce n'est pas par complaisance à quelque sentiment bas, mais par amour pour sa patrie. Ecoutons-le délirer, ou presque : « Seul ou presque seul je ne me laisse pas corrompre, seul ou presque seul je ne transige pas avec la justice, et ces deux mérites supérieurs, je les possède tous les deux ensemble au suprême degré. Quelques autres ont peut-être des mœurs, mais ils combattent ou trahissent les principes; quelques autres professent de bouche les principes, mais ils n'ont pas de mœurs. Nul, avec des mœurs aussi pures n'est aussi fidèle aux principes; nul ne joint un culte si rigide de la vérité à une pratique si exacte de la vertu; *je suis l'Unique* » (1).

Rien d'étonnant qu'avec une telle autocritique son caractère s'aigrisse. De fait, il devient tout à fait solitaire, fuit ses collègues du Comité, n'apparaît à la Convention pour y discourir et s'enferme le reste du temps dans sa chambre, travaillant sans répit. Ses

(1) Texte cité par Taine sans indication précise d'origine.

discours s'en ressentent. « Sa mauvaise humeur s'accuse, dit un contemporain, au commencement il ne parlait qu'en suppliant, maintenant il ne parle qu'en écumant ». « Il était devenu, écrit Vilate, de plus en plus sombre, et il ne parlait plus que d'assassinat, encore d'assassinat, toujours d'assassinat, comme s'il craignait que son ombre même l'assassinât ».

Ombrageux, susceptible et jaloux, il redoute tous les succès qui ne sont pas les siens; n'essaie-t-il pas de diminuer l'éclat d'une victoire nationale, la victoire de Fleurus. Excédé des réjouissances qu'elle provoque, considérant comme injurieux tous ces vivats qui ne s'adressent pas à lui, il s'indigne : « On juge de la prospérité d'un état, moins par les succès de l'extérieur que par l'heureuse situation de l'intérieur... », puis, le 21 Messidor, aux Jacobins : « La véritable victoire est celle que les amis de la Liberté remportent sur les factions », et il lui échappe de dire à Carnot : « Je vous attends à la première défaite ».

On ne vit pas longtemps, juché ainsi dans une sphère supérieure, séparé de ses concitoyens par des nuées orageuses, sans perdre le sens commun. Le voici exagérant ses théories humanitaires jusqu'à l'absurde : « Les vertus sont l'apanage des malheureux et le patrimoine du Peuple ». Corollaire : « Tout aristocrate est corrompu, tout homme corrompu est aristocrate ». « Quels sont nos ennemis? Les hommes vicieux et riches ». Et dans cet ordre d'idées, il proclame qu'au-

dessus de trois cents livres de rentes tout homme est fatalement vicieux.

Il faut détruire tous ces coupables, donc « procurer des armes aux sans-culotte, les « colérer », les « éclairer ». Ses théories politiques sont souillées de colère; il accuse le cabinet anglais de vouloir « placer le Duc d'York sur le trône de Louis XVI... Pitt est un imbécile, quoi qu'en dise une réputation qui a été beaucoup trop enflée... C'est un homme qui abusant de l'influence qu'il a acquise dans *une île jetée par hasard dans l'Océan*, veut lutter contre le peuple français... » Avec autant de parti-pris il salit ses ennemis abattus. « Danton, qui était froid et muet dans les plus grands dangers de la Patrie... »!

Toute conception née dans son cerveau est bonne a priori : « Je n'ai pas besoin de réfléchir, dit-il à Garat, c'est toujours à mes premières impressions que je m'en rapporte ». D'où Garat conclut justement, que pour Robespierre, les meilleures raisons sont ses soupçons.

Et Dieu sait qu'il ne manque pas de bonnes raisons de ce genre, car, vers la fin de sa vie, ceci est sans doute la cause et l'excuse de la Terreur, Robespierre réalise le plus beau type de persécuté qu'on puisse s'imaginer : « Je soulève contre moi tous les amour-propres. J'aiguise mille poignards, je me dévoue à toutes les haines... ». « Tous les fripons m'outragent; les actions les plus indifférentes, les plus légitimes de la part des au-

tres sont des crimes pour moi. Un homme est calomnié dès qu'il me connaît. On pardonne à d'autres leur fortune, on me fait un crime de mon zèle. Otez-moi ma conscience, je suis le plus malheureux des hommes, je ne jouis pas même des droits de Citoyen; il ne m'est pas même permis de remplir les devoirs de représentant du Peuple ». Bref, il ne voit partout que « des pervers, des intrigants, des traîtres ».

Ce délire interprétatif qui s'ébauche si bien à la veille de la chute du Triumvirat, eut une apothéose : la Fête de l'Etre Suprême. Le discours du 8 Thermidor en le mettant en évidence, détermina la séance du lendemain, véritable réaction de défense de l'Assemblée.

La Fête de l'Etre Suprême voulue, dirigée, réglée, dans ses moindres détails par Robespierre aidé de David, est trop connue pour qu'on y insiste ici. A l'époque où cette manifestation eut lieu, on attendait beaucoup de Robespierre alors tout-puissant. Cette fête, la plus artificielle et la plus symbolique de la Révolution, met en évidence, outre un orgueil incommensurable, une absence totale du sens du ridicule — de ce ridicule qu'exploitera si bien Vadier, lorsque, à propos de l'affaire de la Mère de Dieu, il osera le premier tenter l'ébranlement de l'idole; elle témoigne aussi d'un beau courage [ne risquait-il pas de s'attirer la haine des matérialistes, c'est-à-dire de presque toute la Convention] — de ce courage basé sur une immense

confiance en soi qui lui faisait jadis fouler aux pieds devant la foule des purs sans-culottes, le bonnet phrygien dont on l'avait coiffé contre son gré. Enfin cette manifestation souligne une fois de plus le profond attachement de Robespierre aux doctrines de Rousseau (1).

Rien n'y manque en effet, ni les bouquets d'épis et de fleurs des champs, ni le flambeau rituel, ni surtout le geste symbolique de l'officiant, de Robespierre mettant le feu à la statue de l'Athéisme, afin que renaisse de ses cendres la Sagesse Eternelle. Il faut l'imaginer dans son habit bleu barbeau, précédant de vingt pas ses collègues, tenant en mains un bouquet plus gros que tous les autres. Autour de lui bourdonnent les sarcasmes, la menace gronde dans les rangs des Conventionnels. Il ne voit rien, n'entend rien, suit son rêve, et ne veut écouter que l'enthousiasme populaire soulevé par tant de magnificence et de pompe. Des échos de ces railleries lui parviendront plus tard. Quelques auteurs, suspects il est vrai de partialité, n'ont-ils

(1) Il étaye toutefois sa croyance sur des arguments de paranoïaque. Dans un discours aux Jacobins qui fit un beau scandale à son époque, le 26 mars 1792, il exposa au milieu du tumulte et des huées, ses raisons personnelles de croire à l'existence de Dieu : « Comment ce sentiment ne me serait-il pas nécessaire à moi qui, livré dans l'Assemblée Constituante à toutes les passions et à toutes les viles intrigues, me suis soutenu, environné d'ennemis nombreux? Comment aurais-je pu supporter des travaux qui sont au-dessus de la force humaine, si je n'avais pas élevé mon âme? Ce sentiment divin m'a bien dédommagé de tous les avantages offerts à ceux qui voulaient trahir le peuple... etc. ».

pas vu dans ses vexations au jour du triomphe l'origine de la loi de Prairial. En attendant, il défile aujourd'hui sous les arcs de triomphe, centre où convergent tous les regards; seul en ce jour il prendra la parole, et l'immense chant de gloire, le prodigeux Te Deum laïque qui tout à l'heure s'élèvera sur la montagne du Champ de Mars, peut aussi bien s'adresser à l'Etre Suprême, entité métaphysique, qu'à son ministre concret et perceptible à tous : Robespierre.

Puis, viendront les jours sombres; vers la fin de Messidor, de vraies menances, de vrais complots se forment et se resserrent autour du quasi-dictateur. Et ce n'est pas sans raison que son discours du 8 Thermidor, testament de cette individualité puissante, renferme un plaidoyer pro domo.

« C'est nous qu'on assassine et c'est nous que l'on peint redoutables ». Il a « le cœur flétri par tant de trahisons »; il n'est « qu'un faible individu en butte aux outrages de toutes les factions ». Il parle de « l'affreux système de la Terreur » non pas pour la honnir mais simplement pour signaler qu'il faut : « épurer la surveillance nationale ». Bien au contraire, il fait l'apologie du gouvernement révolutionaire et s'exclame : « Non, nous n'avons pas été trop sévères, on parle de rigueur et la Patrie nous reproche notre faiblesse! »

Puis, par la plus maladroite des tactiques, oubliant semble-t-il, tout instinct de conservation, le voilà qui menace tout le monde sans nommer personne, en quel-

ques insinuations qui vont déterminer sa perte. Ceux qui ont insulté le Président de la Convention Nationale (Tallien, Collot d'Herbois, et bien d'autres) « je n'ose les nommer en ce lieu », ceux qui attaquent la religion (Vadier et consorts) et y trouvent « un sujet inépuisable de sarcasmes indécents et puérils ». Ceux qui dirigent l'armée (Carnot, Prieur) « l'administration militaire s'enveloppe d'une autorité suspecte », les diplomates « l'Angleterre est ménagée par nos armes », les victorieux « la victoire ne fait qu'armer l'ambition, *endormir le Patriotisme*, éveiller l'orgueil et creuser de ses mains brillantes le tombeau de la République ». Puis, un tableau sinistre de l'état du pays. « L'intrigue et l'intérêt triomphant ». « Tous les vices émancipés », la patrie « partagée comme un butin » le monde « peuplé de dupes et de fripons », la vertu « suspecte et dénigrée », l'administration « fomentant l'agiotage », « la perfidie, l'imprévoyance, la corruption, la scélératesse et la trahison maîtresses du pouvoir ». Tout cela, entrecoupé d'invocations déistes, comme celle-ci: « Non Chaumette, non, la mort n'est pas un sommeil éternel ». Puis, après quelques invocations métaphysiques, il retombe dans son plaidoyer : « Est-ce nous qui avons plongé dans les cachots les patriotes, et porté la terreur dans toutes les conditions? Ce sont les monstres que nous avons accusés. Est-ce nous qui oubliant les crimes de l'aristocratie et protégeant les traîtres, avons déclaré la guerre aux citoyens paisibles, érigé

en crimes ou des préjugés incurables, ou des choses indifférentes pour trouver partout des coupables et rendre la Révolution redoutable au peuple même? Ce sont les monstres que nous avons accusés. Est-ce nous qui recherchant des opinions anciennes, fruits de l'obsession des traîtres, avons promené le glaive sur la plus grande partie de la Convention Nationale et demandé dans les sociétés populaires la tête de six cents représentants du peuple? Ce sont les monstres que nous avons accusés... Jusques à quand l'honneur des citoyens et la dignité de la Convention Nationale seront-ils à la merci de ces hommes-là? »

Il les cherche partout « ces monstres » et formulant avec tant de précision leurs forfaits oublie tout à fait qu'il en est responsable puisqu'un simple geste de sa main arrêterait les tueries. Ses intentions à lui, étaient pures; si elles ont abouti à un aussi piètre résultat, si son règne a laissé une trace aussi sanglante, c'est que ses attentions ont été déviées, ses gestes déformés. Par qui? par ces « monstres » qu'il cherche partout dans cet acmé de son délire, ces « monstres » qu'il ne trouvera pas mais qu'il faudra bien détruire, car il faudra « punir les traîtres, épurer le Comité de Salut Public... les défenseurs de la Liberté ne seront que des proscrits, tant que la horde des fripons dominera ».

Telle était une des conclusions de ce discours fameux. On connaît la suite. Les plus en vue, parmi la « horde des fripons » soulevant l'Assemblée le lende-

main, alors que Saint-Just commençait un discours plein de menaces, Robespierre renversé, sans qu'on lui ait permis de se défendre. On sait le geste sublime de ce très honnête homme, refusant de signer l'appel à l'insurrection qui aurait certainement sauvé sa tête, mieux, sauvé ses idées, alors que sa victoire était certaine parce qu'on n'a pas le droit de faire triompher ses idées au prix d'une illégalité. Et le récit de sa mort est présent à toutes les mémoires, cette mort digne du grand réformateur qu'il avait rêvé d'être, au milieu des crachats, des injures, des malédictions, de tous ceux qui avaient si longtemps tremblé.

. . . . . .

Il y a un jugement sur Robespierre, un jugement de Barère, le plus grand opportuniste de la Convention, ami, puis ennemi de Robespierre, suivant le vent qui souffle, mais ce jugement fut prononcé en de telles circonstances, qu'il ne peut être suspect de partialité.

« En 1832, pendant le séjour que Barrère fit à Paris au retour de sa proscription, M. David (d'Angers) étant allé le voir le trouva malade; un asthme violent le forçait à garder le lit, ce qu'il appelait « vivre de la vie horizontale ». Ils s'entretinrent de Robespierre : « C'était un homme désintéressé, républicain dans l'âme, dit Barrère; son malheur vient d'avoir aspiré à la dictature; il croyait que c'était le seul moyen de comprimer le débordement des mauvaises passions. Il nous en parlait souvent, à nous qui

étions occupés des armées. Nous ne nous dissimulions pas que Saint-Just, taillé sur un patron plus dictatorial aurait fini par le renverser pour se mettre à sa place; nous savions aussi que nous qui étions contraires à ses projets, il nous ferait guillotiner; nous le renversâmes. Depuis, j'ai réfléchi sur cet homme; j'ai vu que son idée dominante était l'établissement du gouvernement Républicain, qu'il poursuivait en effet des hommes dont l'opposition entravait les rouages du gouvernement... Nous étions alors sur un champ de bataille; nous n'avons pas compris cet homme. — Il était nerveux, bilieux; il avait une contraction dans la bouche; il avait le tempérament des grands hommes, et la postérité lui accordera ce titre »...

« M. David ayant parlé du projet de faire en sculpture les portaits des hommes les plus illustres de la Révolution, et ayant prononcé le nom de Danton, Barrère se leva sur son séant avec vivacité, et s'écria en faisant un geste impératif : « N'oubliez pas Robespierre! C'était un homme pur, intègre, un vrai républicain. Ce qui l'a perdu, c'est sa vanité, son irascible susceptibilité, et son injuste défiance envers ses collègues... Ce fut un grand malheur... » Puis sa tête retomba sur sa poitrine, et il demeura longtemps enseveli dans ses réflexions » (1).

(1) Notice historique sur Barère par Hippolyte Carnot, in H. D'ALMÉRAS : **Des Dévotes de Robespierre.**

Conclusions

Ceci n'est qu'un essai, une esquisse, presque un plan. D'autres développeront peut-être sous une forme moins aride qu'une thèse les éléments que nous avons tenté de réunir ici. Selon la coutume nous devons achever ce travail par une série de conclusions. Dans la mesure où il est possible de consigner en quelques phrases aussi intangibles qu'un axiome mathématique les résultats de remarques faites surtout de nuances, nous proposons donc les conclusions suivantes :

1° La Révolution Française, comme la plupart des Révolutions, ayant donné lieu à des réactions excessives (1), il est logique de rechercher si ces réactions sont la conséquence d'une évolution normale, ou bien s'il faut les attribuer à un état d'esprit anormal ou à la présence à la tête du gouvernement d'éléments anormaux.

---

(1) LAIGNEL-LAVASTINE : **Psychiâtrie, guerre et révolution. Progrès Médical**, 28 mai 1921. — **Sociologie médico-légale**, p. 871 de la **Pratique psychiâtrique** de **LAIGNEL-LAVASTINE, BARBÉ et DELMAS** (Baillère, 2e éd., 1929).

2° La mentalité générale révolutionnaire, normale en 1789, s'exalte peu à peu sous l'influence de succès obtenus si facilement au début; la crainte des revers, la menace de l'invasion, la phobie de la trahison intérieure déterminent rapidement une psychose collective comparable au syndrome paranoïaque individuel avec ses quatre facteurs classiques : orgueil, méfiance, fausseté de jugement, inadaptabilité sociale.

3° Cette psychose, surtout notable chez les clubistes d'avant-garde, s'aggrave progressivement, passe par un maximum vers la fête de l'Etre Suprême, et disparaît rapidement après le 9 Thermidor.

4° La raison en est que cet état véritablement pathologique est entretenu ou entretient un certain nombre de chefs, paranoïaques typiques.

5° Parmi ceux-ci, Saint-Just, Robespierre et Marat représentent trois observations de paranoïaques de gravité différente et progressive dans cet ordre.

6° Toutes leurs théories, toutes les théories révolutionnaires, représentent un essai de réalisation des doctrines de J.-J. Rousseau. Or celui-ci constitue le plus beau type de paranoïaque génial qu'il soit possible d'imaginer.

7° Les tendances paranoïaques de la Révolution Française sont manifestées principalement :

a) Dans les idées philosophico-sociales exposées par le programme jacobin.

b) Dans les idées politiques, dogme de l'infaillibilité du peuple, projet de république universelle ayant à sa tête la France.

c) Enfin et surtout dans les idées religieuses (interprétation, suppression, puis création d'une religion la plupart des chefs révolutionnaires ayant été, au fond, des esprits mystiques.

En documentant notre sujet, en multipliant exemples et citations, nous avons voulu éviter un reproche facile : Celui de confondre une opinion personnelle avec un diagnostic médico-légal. Mais nous croyons que, pour finir, le sujet doit être élargi.

Ce que nous avons dit de la Révolution Française est sans doute vrai pour toutes les révolutions. Partout on pourrait mettre en évidence, à côté des aspirations légitimes des peuples, l'influence de quelques exaltés analogues à ceux que nous avons décrits.

Dans une société bien organisée, le paranoïaque est un révolté latent. Il constitue la presque totalité de deux types bien connus : le stratégiste de café et le pessimiste systématique. C'est un lieu commun de dire que tous les grands réformateurs qui ont apporté à l'humanité un peu de lumière et de vérité, furent des révolutionnaires. Mais cette audace créatrice implique des facultés très rares. Elle nécessite une grande modération, une culture approfondie, et le souci de ne rien

détruire qui ne soit remplaçable immédiatement par une amélioration. Tel n'est pas le paranoïaque révolutionnaire, destructeur et bavard, idéaliste et songe-creux, autodidacte et vaniteux, vermine des révolutions qu'il conduit toujours dans le sang, innoffensive caricature au temps de paix chez un peuple fortement gouverné.

Devons-nous terminer sur un aussi noir tableau? Nous ne le pensons pas. Hyperactif et virulent, le paranoïaque joue souvent vis-à-vis de l'humanité le rôle d'un excitant utile. Esprit audacieux, allant toujours de l'avant parce qu'il ne doute de rien, le paranoïaque peut ouvrir la voie aux chercheurs consciencieux. Scientifique, il est l'homme de toutes les hypothèses, mondain, il réalise aisément le snob dont l'utilité pourrait être démontrée. Politique, il est le réactif indispensable qui révèle les tendances profondes d'un pays; aussi lorsqu'éclate une révolution, le trouve-t-on toujours à la tête des minorités les plus actives parce que les plus revendicatrices. Que celles-ci le suivent sans renoncer à le contrôler, à le freiner au besoin, et notre homme prendra place parmi les héros libérateurs des peuples; mais si son pouvoir devenu excessif, c'est lui au contraire qui domine ses partisans, s'il les subjugue et les fanatise, son nom sera inscrit sur la liste des assassins et des tyrans.

Sans paranoïaques pour l'agiter, la Révolution Française eut évité la Terreur. Rapidement amortie,

elle eut peut-être tourné court avant toute effusion de sang et abouti, aux premiers mois de 1792, à une monarchie constitutionnelle analogue au gouvernement actuel de l'Angleterre. Mais il ne nous appartient pas d'aller plus loin et de décider si cela eut été mieux ou pire... ou indifférent.

Vu le Doyen,
ROGER.

Vu le Président,
A. LEMIERRE.

Vu et permis d'imprimer

Le Recteur de l'Académie de Paris,
CHARLETY.

Imprimerie Vulliez
L. Vulliez & R. Chiot
Joigny (Yonne)
1930